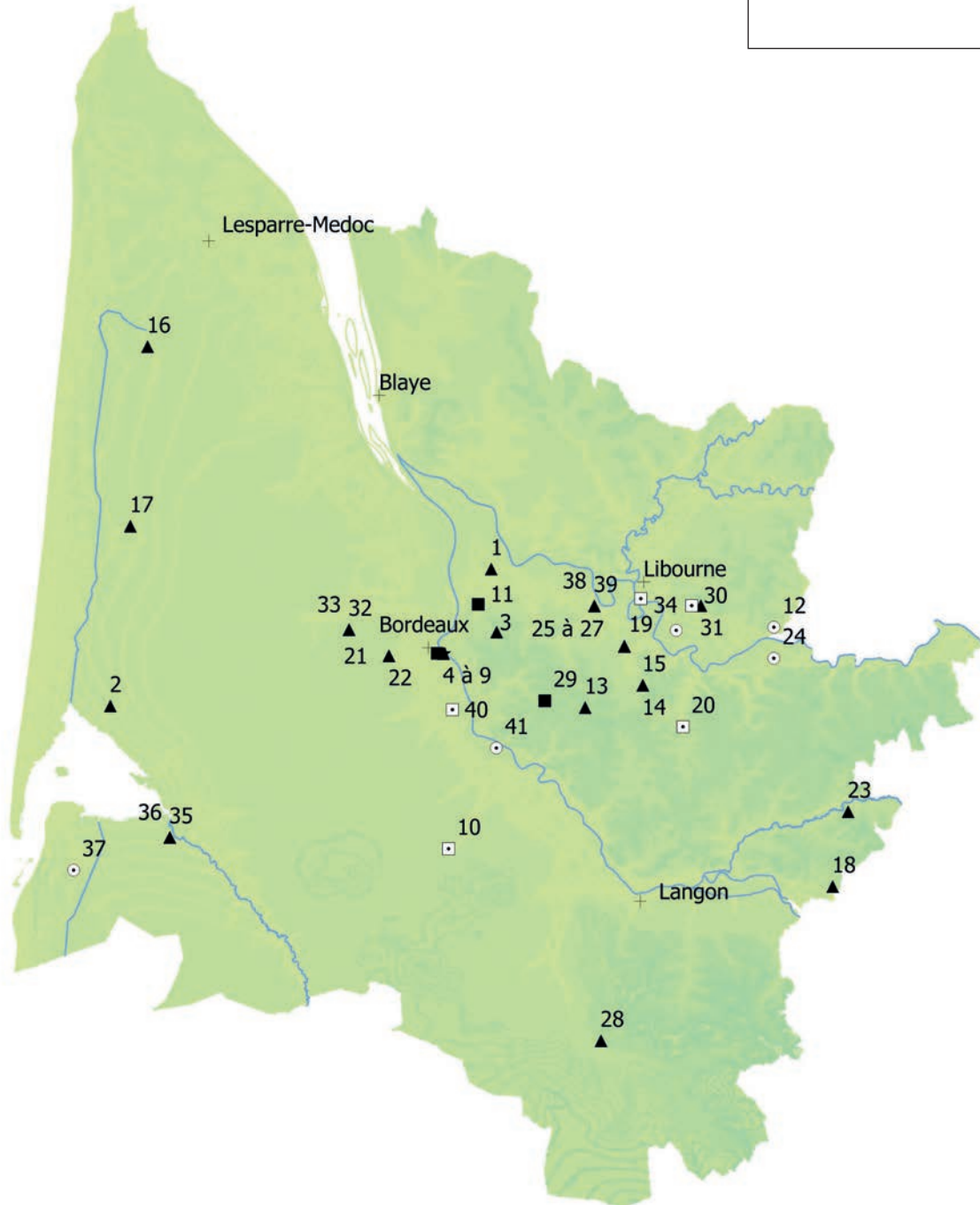


# NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

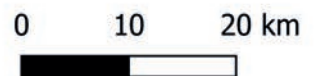
# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- ◻ fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- \* PCR



N°						N°	P.
028066	AMBARES-ET-LAGRAVE	ZAC Centre Ville	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	1	286
028250	ARES	Place Weiss	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	2	287
028162	ARTIGUES-PRES-BORDEAUX	La Blancherie	GRAVIER Adrien	COL	OPD	3	287
027020	BORDEAUX	Îlot Castéja	DEMANGEOT Coralie	EP	OPD	4	288
027672	BORDEAUX	Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	5	292
028063	BORDEAUX	247 rue Camille Godard	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	6	292
027865	BORDEAUX	20 Cours Pasteur - Tombeau présumé Michel de Montaigne	REVEILLAS Hélène	COL	PCR	7	292
028034	BORDEAUX	Places Pey-Berland et Rohan	MASSON Juliette	COL	FP	8	292
028167	BORDEAUX	9, rue Thiac	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	9	293
028183	CABANAC-ET-VILLAGRAINS	Mottes castrales	SOULARD Laura	BEN	FPr	10	294
028036	CARBON-BLANC	Avenue de Bordeaux	EHRHARDT Christelle	COL	FP	11	295
028070	CASTILLON-LA-BATAILLE	Rivière Dordogne et Lidoire	RADAJEWSKI Pierre	BEN	PRT	12	295
028176	CREON	Projet de lycée	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	13	297
028170	EYSINES	Chemin de Bos	FOUERE Pierrick	INRAP	OPD	14	297
028184	EYSINES	ZAC Carès Cantinolle	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	15	298
028211	HOURTIN	1, route de Piqueyrot	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	16	299
028083	LACANAU	33 Avenue Pierre Arnou	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	17	299
028033	LAMOTHE-LANDERRON	12 Lieu-dit Saint-Albert	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	18	301
027867	LIBOURNE	Chapelle des Cordeliers	RAKOTONDRAZAMY Marion	BEN	SD	19	301
028094	LUGASSON	Roquefort	ARD Vincent	BEN	FPr	20	301
028132	MERIGNAC	La Grave	ETRICH Christine	INRAP	OPD	21	303
028222	MERIGNAC	Rue des Ontines	ETRICH Christine	INRAP	OPD	22	303
028102	MONSEGUR	24 rue Franklin	DELAGE Damien	EP	OPD	23	303
028134	MOULIETS-ET-VILLEMARTIN	Lacoste	HANTRAIS Juliette	DOC	PRS	24	306
028197	NERIGEAN	Le Bourg 3	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	25	306
028173	NERIGEAN	Centre Bourg	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	26	306
028039	NERIGEAN	Centre Bourg	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	27	307
028047	PRECHAC	La Trave	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	28	307
028025	SADIRAC	Laurent Vidau	MOREAU Nathalie	INRAP	FP	29	308
027998	SAINT-EMILION	1 Rue des écoles	ETRICH Christine	INRAP	OPD	30	308
NR	SAINT-EMILION	La Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	31	309
028214	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Station mairie	BALLON Carole	COL	OPD	32	311
028230	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	5, rue Charles Capsec	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	33	311
028121	SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS	Menhir de Pierrefitte	MATHE Vivien	CNRS	PRS	34	312
028138	LE TEICH	9 avenue de Lamothe	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	35	312
027830	LE TEICH	2 Rue du Pont Neuf	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	36	313
028076	LA TESTE-DE-BUCH	Prospection diachronique	JACQUES Philippe	BEN	PRT	37	315
028079	VAYRES	125 Avenue de Libourne	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	38	317
028064	VAYRES	Rue Menaut "Chemin du Prieuré"	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	39	317
028105	VILLENAVE-D'ORNON	Aqueduc antique - Chemin de Sarcignan	CHARPENTIER Xavier	MCC	SD	40	318

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 2 1**

Toutes périodes

**AMBARÈS-ET-LAGRAVE  
ZAC centre-ville secteur A**

La réalisation d'une ZAC en centre-ville a généré une prescription de diagnostic archéologique. Le projet de 25 466 m<sup>2</sup> prévoit l'aménagement des terrains situés entre l'un des anciens axes majeurs de développement du bourg (rue Edmond Faulat) et le ruisseau du Gua. L'opération a été phasée en deux étapes. Pour le moment seule la première phase a été réalisée. Celle-ci couvrait 18 300 m<sup>2</sup> dans un milieu semi-rural. En raison notamment de gros enjeux environnementaux, le terrain accessible a été fortement réduit, se limitant à une surface d'environ 7500 m<sup>2</sup>. Seize tranchées ont été réalisées, cumulant un taux d'ouverture de 8 % de la zone accessible.

Les découvertes les plus anciennes correspondent à quelques pièces lithiques attribuables au Paléolithique mises au jour en position secondaire. Ces découvertes ont été réalisées dans un secteur où le substrat correspond à l'ancienne terrasse alluviale de la Dordogne. Un éclat de débitage Levallois a été identifié dans ce petit lot.

L'un des principaux résultats de l'opération est la mise au jour sur au moins 2600 m<sup>2</sup> d'un horizon de mobilier archéologique daté d'une période comprise entre le Néolithique récent et l'Âge du Bronze ancien. Ce niveau se poursuivait en dehors de la zone accessible. Il était constitué de gros tessons de céramiques relativement bien préservés, de silex taillés et thermofractés et de quelques galets épars chauffés. Apparaissant entre 0,45 m et 0,65 m de profondeur sous le sol actuel, le niveau, lorsqu'il a été testé, atteignait une épaisseur maximale de 0,15 m. Son bon état de conservation et son uniformité plaident pour son caractère primaire. Sur le terrain nous n'avons pas pu rattacher avec certitude de structures à cet horizon, ni identifier d'effets de paroi dans la répartition du mobilier.

Des vestiges datés de la transition Âge du Bronze final/Premier Âge du Fer ont été mis en évidence entre 0,45 m et 0,65 m de profondeur. Ils prenaient là encore la forme d'une couche riche en mobilier archéologique contenant des tessons de céramiques et des silex

taillés. Des fragments de torchis avec empreintes de clayonnage ont également été extraits. Une probable fosse serait également à associer chronologiquement à ces découvertes. Étant en bordure des zones accessibles, ces vestiges n'ont pas pu être bien caractérisés. Néanmoins, leur répartition suggère la présence toute proche d'un site.

La découverte de quelques fragments de céramiques dans un fossé constitue les seuls éléments datant de la période gallo-romaine rencontrés sur le terrain.

Quelques éléments témoignent de la fréquentation des lieux au Haut Moyen Âge (probablement à la période mérovingienne). Cela s'est traduit par la découverte de deux fossés et d'une, voire de deux fosses.

Dans la zone accessible nord, un ensemble de structures en creux (trou de poteau et fosses) a été mis au jour entre 0,50 m et 0,60 m de profondeur sous le sol actuel. Un échantillonnage de ces structures a été fouillé. Le mobilier qui en a été extrait est cohérent et date de la fin du XIIe siècle. Cette occupation est mal définie, mais bien délimitée spatialement.

La période moderne a été très peu renseignée lors du diagnostic. Seule une fosse semblant isolée a été associée à cette période. Les vestiges de la période contemporaine étaient plus présents. Ils témoignent avant tout de l'ancienne exploitation agricole des terres. Celle-ci est attestée au XXe siècle et remonte probablement au XIXe siècle. Les traces de labours et l'installation de réseaux d'irrigation et de drainage participent de cette phase d'occupation. Des fosses dépotoirs riches en mobilier ou en gravats sont également à associer à cette période, tout comme la présence d'un puits maçonné en pierres calcaires. Enfin la construction d'un hangar sur la zone nord durant la seconde moitié du XXe siècle a engendré des modifications substantielles des niveaux supérieurs du terrain.

Bonnenfant Jérémie

## ARÈS

### Esplanade du Marché, place Weiss

Au sud-ouest du centre d'Arès, le projet communal de création d'une halle de marché sur la place Weiss est à l'origine de la prescription du diagnostic archéologique. Le cahier des charges dressé par le Service régional de l'archéologie indiquait que des prospections archéologiques avaient occasionné la découverte de tessons de céramiques antiques et modernes sur les terrains situés à l'est de l'aménagement.

Le village est implanté sur les rives au nord-est de la lagune d'Arcachon et repose sur la formation pléistocène des sables des Landes d'origine fluvi-éolienne.

Le diagnostic archéologique a souligné l'absence de vestiges structurés anciens. Les rares indices mobiliers étaient attribuables pour l'essentiel à l'époque moderne. L'étude géologique montre que le site, en contexte ad littoral, est et a été soumis à des risques d'inondation dont les indices sont matérialisés par des faciès ruisselés au sommet de la séquence géologique. Ainsi, l'absence d'aménagements pourrait être la conséquence du risque d'inondation : directe, par érosion, ou indirecte par évitement d'un secteur à risque.

Gineste Marie-Christine

## ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

### La Blancherie – Tranche 1

Située sur une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA), le projet d'aménagement a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. Le site accueille aujourd'hui de nombreuses infrastructures sportives dont des terrains de football aménagés en terrasses, ainsi que l'ancienne piscine municipale de Cenon.

D'une superficie initiale de 95 805 m<sup>2</sup>, l'opération a été phasée en deux tranches dont la première a couvert 70 640 m<sup>2</sup> (réduite à 42 670 m<sup>2</sup> en raison de la présence de réseaux sensibles et d'une zone boisée classée à l'est). 41 tranchées ont été réalisées, couvrant 11,2 % de la zone accessible.

Les vestiges les plus anciens sont constitués de quelques pièces lithiques en position secondaire datées du Paléolithique et du Néolithique. Un double raclor fragmenté attribuable au Paléolithique a été notamment identifié dans ce lot.

L'un des principaux résultats de cette opération est la mise en évidence d'un établissement rural dont la dernière phase d'occupation est comprise entre la fin du Second Âge du Fer (La Tène D2b) et le début de la période gallo-romaine. Les vestiges sont situés aux abords de l'espace boisé et au niveau du boulevard Feydeau. Le mobilier retrouvé au sein des structures est en majorité composé de tessons de céramiques. Si certains sont très altérés, les fragments d'amphores et

les tessons issus des ateliers de potiers de Vayres ont permis d'ancrer le site avec précision dans le temps. Composés de sept fossés, fonctionnant parfois les uns avec les autres, trois espaces enclos au moins ont été déterminés. Un petit espace bâti de type grenier est présent en périphérie d'un de ces ensembles et un niveau d'occupation, caractérisé par de nombreux tessons morcelés répandus sur une large zone, a été retrouvé à proximité directe d'un fossé sans que ce dernier n'ait d'impact sur son expansion. Enfin, une fosse contenant de nombreux tessons semblables aux autres structures a été fouillée, à l'écart de tout autres aménagements de cette période. La position de ces ensembles montre que les espaces enclos se poursuivent au-delà des limites est et sud de la zone accessible.

Des vestiges de la période contemporaine ont été mis au jour sur l'ensemble des zones diagnostiquées. Les plus anciens témoignent du passé agricole des terres et se composent de deux fossés, dont un parcellaire, attestés sur le cadastre de 1824, ainsi que de structures de drainage. Les autres découvertes de cette période évoquent les nombreux aménagements que le site a connus depuis la moitié du XXe siècle, bien documentés par les photos aériennes anciennes.

Gravier Adrien et Roginas Liza

Le vaste projet immobilier engagé par la société « Gironde Habitat », visant à réhabiliter les bâtiments de l'ancien hôtel de police au sein de l'îlot Castéja situé Rue Abbé de l'Épée, a permis de mener des investigations archéologiques sur un secteur encore inexploré du quartier Saint-Seurin. Préalablement à ces réaménagements des locaux de l'Hôtel de Police, des sondages archéologiques ont été conduits en 2011 sous la responsabilité de Ph. Calmettes (INRAP).

La fouille préventive menée à l'hiver 2016-2017 par la société Hadès, identifie quatre grandes phases d'occupation, relevant des périodes antiques, médiévales et modernes. La nature de l'occupation a varié au fil du temps et les vestiges témoignent d'une occupation continue mais évolutive dans ce quartier de marge et éclairent ainsi l'histoire de la fabrique urbaine de Bordeaux (cf. fig. 1).

### ■ **Un secteur de marge urbaine au Haut-Empire**

Les premières traces d'occupation identifiées dans le secteur de l'îlot Castéja, situé aux marges occidentales de *Burdigala*, remontent au tout début de l'Antiquité.

Dans la partie sud du site, un long fossé orienté est-ouest correspond vraisemblablement à un fossé bordier d'un des *decumani* de la ville du Haut-Empire. En effet, l'actuelle rue Castéja reprend le tracé d'un *decumanus* observé lors de la fouille du marché des Grands-Hommes en 1988 (Sireix dir. 1997) et de celle des allées de Tourny en 1971-1972 (Doulan 2013, p. 90-91). Cet axe a également été repéré plus récemment, à seulement une centaine de mètres à l'est, lors des fouilles menées en 2015 aux 7-17 rue Castéja (Hourcade dir. 2017, p. 56-60). Un tronçon de voirie orientée est-ouest y a été dégagé, bordé au nord par un fossé qui vient s'intercaler entre la bande de roulement et le trottoir. Si le fossé observé en partie sud de la fouille de l'îlot Castéja n'est associé à aucun niveau de circulation en raison de l'arasement prononcé du secteur, il est fort probable que celui-ci correspond bien au prolongement de ce fossé bordier. En effet, la physionomie des structures et leur alignement sont similaires.

En bordure de ce tronçon de voie, le tissu urbain, qui suit la même orientation que le fossé bordier, apparaît extrêmement distendu; les vestiges bâtis y sont épars et leur nature non caractérisée. Les structures correspondant à un ensemble bâti couvrent une surface d'environ 187 m<sup>2</sup>, mais celles-ci se poursuivent très nettement en dehors du site vers l'ouest. Plus au nord, plusieurs ensembles de tranchées de récupération et de maçonneries présentent des orientations analogues à celles du bâtiment précédemment décrit. À moins d'une dizaine de mètres au nord-est, un bassin quadrangulaire a été mis au jour. Il s'agit de la construction antique la

mieux conservée. Ce bassin aurait été bâti dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle pour être abandonné au Bas-Empire, des tombes étant creusées dans son comblement. De la même manière que pour le fossé bordier, la période de fonctionnement de cette structure hydraulique est relativement courte.

À ces structures bâties sont associées des structures en creux (trous de poteaux et fosses) dont la répartition spatiale ne traduit pas d'organisation spécifique. Certains alignements pourraient être en lien avec de possibles subdivisions de l'espace sans aucune certitude. Du reste, ces structures sont les témoins d'une occupation lâche dont la nature n'a pas pu être déterminée, le mobilier mis au jour faisant défaut.

Cette occupation, dont la nature exacte n'est pas identifiable, est diffuse, témoignant d'un tissu urbain particulièrement distendu sur ces marges. Tous ces indices fournissent donc l'image d'une zone occupée dès le début du I<sup>er</sup> siècle, au sein d'un urbanisme extrêmement lâche. Au Bas-Empire, la ville se resserre vers l'est en un *castrum* délimité par une imposante enceinte quadrangulaire (Barraud *et al.* 2009, p. 31-32 ; Bouet 2019, p. 36), plaçant le site de Saint-Seurin en périphérie urbaine.

### ■ **La nécropole tardo-antique**

L'aire funéraire est datée entre le début du IV<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup> siècle se localise à 75 m au sud-est et en contrebas de la basilique Saint-Seurin. Elle est caractérisée par trois phases successives de fonctionnement. Dans un premier temps, la nécropole accueille 154 inhumations individuelles de typologie variable (phase IIa). Une hausse brutale de la mortalité impose des mesures sanitaires et 104 sépultures de catastrophe parmi lesquelles un grand nombre de tombes multiples sont alors mises en place (phase IIb ; cf. fig. 2). À l'issue de cette crise de mortalité, le secteur nord-est de l'espace est timidement ré investi et 14 inhumations individuelles sont installées (phase IIc). Bien que la nécropole se poursuive à l'ouest au-delà de la basilique Saint-Seurin (Cartron *et al.* 2009), la zone explorée est relativement bien circonscrite. La limite méridionale se matérialise par un fossé bordier tandis que la bordure septentrionale se traduit par une rupture dans la structuration de l'espace, caractérisée par des effets d'alignement architecturaux et la disparition brutale des inhumations. À l'est, il est vraisemblable que la nécropole ne s'étend pas au-delà de la zone explorée compte tenu de la plus faible densité de sépultures ainsi que l'absence de vestiges funéraires sur des fouilles opérées au-delà de l'emprise au 7/17 rue Castéja (Hourcade 2016).

Les vestiges funéraires de la première occupation occupent une superficie de 1500 m<sup>2</sup> et couvrent une période comprise entre la deuxième moitié du



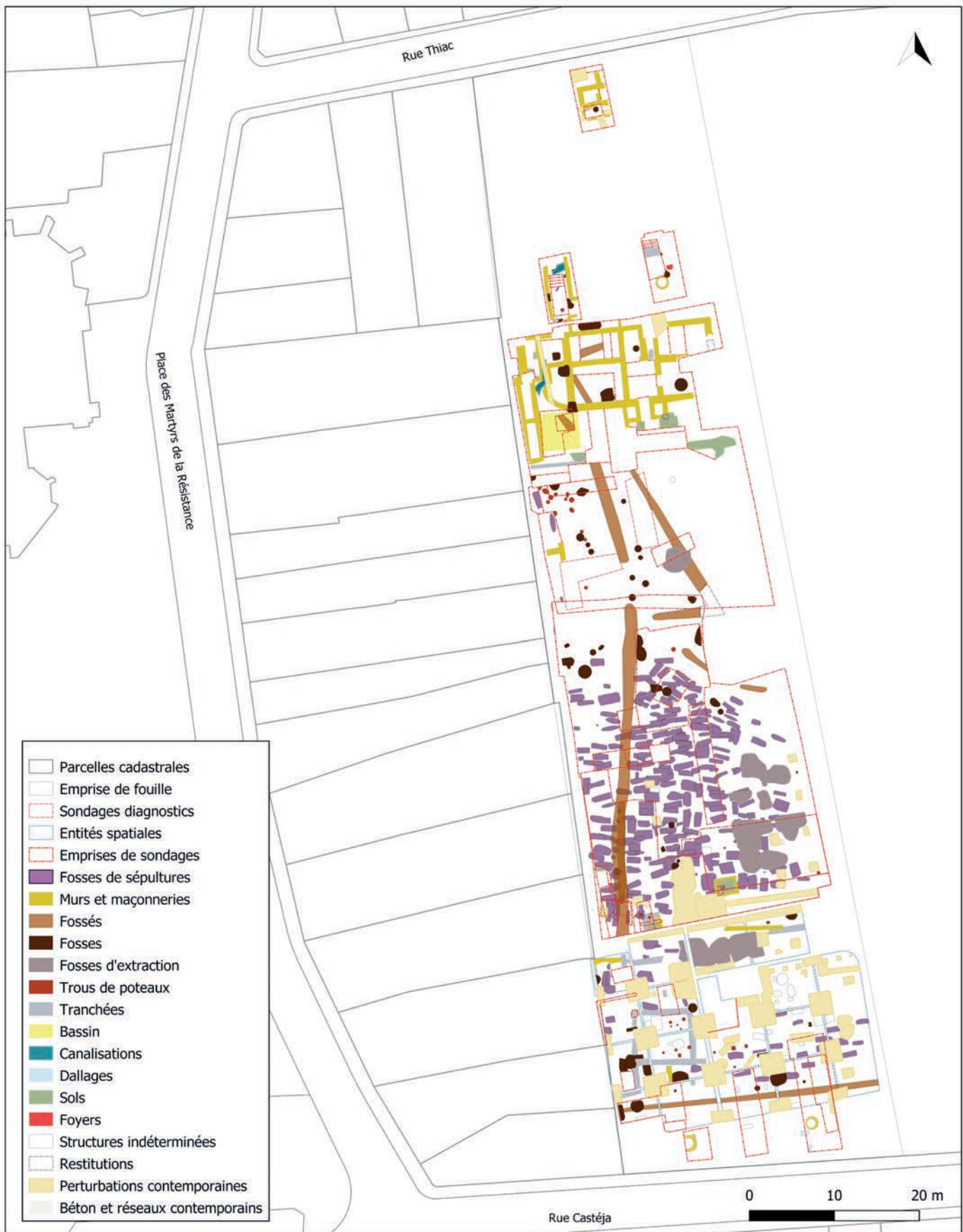


Fig. 1 : Plan général des structures (Levé, DAO : S. Malpelat, A. Legaz, Hadès, 2017). pleine page, couleur

III<sup>e</sup> siècle et la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cet espace regroupe des sépultures individuelles dont l'orientation, quoi que majoritairement dans l'axe ouest-est, est variable. Les modes d'inhumations sont diversifiés et l'on voit ainsi se côtoyer des cercueils cloués, des coffres (ou coffrage) en matière périssable, des inhumations en fosse sans contenant visible mais probablement couvertes d'une structure périssable de type planche de bois, ainsi que des tombes sous tuile (bâtières, coffrages) et des tombes d'enfants en amphore. La présence d'enveloppe souple est attestée par les indices taphonomiques mais également par quelques résidus de textiles (linceuls et vêtements).

À l'exception de la marge méridionale, a priori réservée aux femmes et aux immatures, aucune structuration de l'espace sur la base de critères biologiques et aucun recrutement spécialisé ne semble avoir été opérés pour cette phase d'occupation de l'espace funéraire.

Le mobilier funéraire est constitué d'objets personnels tels que des éléments de parure (bracelets, bagues, colliers, etc.) ou des accessoires vestimentaires (boucles de ceinture, fibules, chaussures, etc.) ainsi que de vaisselle (céramiques d'une grande variété et d'objets en verre).

La seconde phase d'occupation funéraire concerne un ensemble de sépultures majoritairement multiples, datées de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du Ve siècle.

Cet espace, dévolu à un ensemble de fosses disposées en rangées successives assez régulièrement espacées, constitue une zone très particulière de la vaste nécropole péri-urbaine dite de Saint-Seurin. Son étendue reste incertaine, notamment à l'ouest et à l'est. Toujours est-il que la densité de tombes y est forte (104 sépultures, 425 individus, pour 500 m<sup>2</sup>, soit 0,85 individu par m<sup>2</sup>).

La plupart des défunts a été inhumée en pleine terre. Quelques cas témoignent de l'utilisation du linceul. Dans d'autres cas, le dépôt d'un individu au sein du cercueil semble constituer le point de départ de l'ensemble des inhumations constituant une tombe. Le caractère simultané des dépôts, l'absence d'organisation spatiale sur la base de critères biologiques et le caractère non naturel du profil démographique lié à un nombre important de décès sur une courte période (Castex 2007 par exemple), constituent un faisceau d'arguments en faveur d'une crise de mortalité sans précédent non seulement pour la ville antique de Bordeaux mais également pour le territoire.

La composition de la population, l'absence de lésions traumatiques à l'origine de la mort sur les ossements, le fait que le mobilier métallique mis au jour n'entre pas dans la catégorie de l'armement, permettent d'exclure le fait de guerre comme point de départ à cette mortalité de masse.

Des analyses de paléobiochimie moléculaire ont été engagées dans le but de rechercher les traces de l'ADN d'un éventuel agent pathogène. À l'heure actuelle, aucune séquence n'a pu être mise en évidence. Les

recherches doivent néanmoins être poursuivies et de nouveaux échantillons vont être envoyés pour analyses au Max Planck Institute, toujours en collaboration avec Dominique Castex et le Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux. Ces recherches intègrent un projet ANR dirigé par Dominique Castex (PACEA, UMR 5199, Université de Bordeaux) : *ARCHEA - ARChéologie et Histoire des Epidémies Anciennes (Ier-VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*. Pour l'élaboration d'un corpus européen ; en partenariat avec AUSONIUS (Bordeaux), Durham University, UMR 8210 ANHIMA, EFR, Max Planck Institute de Jena.

La dernière phase funéraire identifiée se caractérise par une occupation de faible densité datée de la deuxième moitié du Ve siècle au début du VI<sup>e</sup> siècle, et essentiellement localisée dans le quart nord-est de la zone. D'une étendue d'une centaine de mètres carrés, la quinzaine de tombes de ce secteur présente une organisation spatiale en rangées parallèles. Malgré la petite taille de l'échantillon, composé d'immatures et d'adultes dont quatre femmes, les modes d'inhumations sont diversifiés, regroupant majoritairement des inhumations en fosse couverte, en coffre (ou coffrage) en matière périssable et en cercueil cloué. La bâtière de tuile, les amphores et le coffrage de *tegulae* sont également présents dans une moindre mesure.

La période médiévale : nivellement du site et aménagement de structures linéaires formant un enclos



Fig. 2 : Relevé synthétique d'une sépulture multiple (Cliché : M. Marteau, S. Renou ; DAO : C. Demangeot, Hadès, 2017).



La forme de l'occupation de cet espace change radicalement à l'époque médiévale, redessinant l'ensemble du parcellaire. Bien que peu nombreux, plusieurs vestiges indiquent une restructuration de l'espace sur cette emprise au début du Moyen Âge. L'occupation se matérialise par de longues tranchées linéaires, présentant des parois évasées et un fond en cuvette au pendage irrégulier, associées à deux trous de poteaux en fond du fossé. Le comblement des structures semble avoir été immédiat car réalisé avec les matériaux excavés. Ces entités dessinent le plan partiel d'un enclos, matérialisé par des saignées rectilignes qui se terminent en pointe. Au sommet de cette pointe figure un passage large au-devant duquel se trouve un aménagement défensif en barbacane. Des trous de poteaux et/ou fosses ont été identifiés sur ce secteur, mais aucune structure n'a pu être formellement rattachée à cette ouverture. L'entrée se fait donc en chicane et cette barbacane contraint l'accès à l'espace intérieur de l'enclos par un étroit passage. La présence de ce point de passage situé en bordure nord de l'aire funéraire antique constitue par ailleurs un indice pour valider l'hypothèse d'un axe de circulation est-ouest préexistant dès l'Antiquité à cet emplacement. Cette entrée à barbacane se situe à l'extrémité est d'un axe parallèle à la collégiale Saint-Seurin et s'inscrit dans l'espace libre de sépultures repéré lors des fouilles du cimetière.

Ces longues tranchées, probables vestiges de palissades, pourraient correspondre aux premières traces archéologiques de l'enclos canonial de Saint-Seurin dont l'existence a été révélée par des études récemment développées. En effet, s'il n'a jamais été découvert, la présence dans ce secteur d'un enclos canonial, voire d'un enclos plus large englobant l'ensemble du bourg suburbain de Saint-Seurin, était néanmoins fortement supposée suite aux études de morphogenèse urbaine menées par E. Jean-Courret durant sa thèse (Jean-Courret 2006, vol. 1 p. 302.). Cette découverte a été reprise en collaboration avec S. Lavaud qui a traduit cet enclos comme étant la trace d'un *claustrum* enfermant l'ensemble des propriétés de la communauté canoniale et au sein duquel les clercs menaient une vie commune (Lavaud, 2009, p. 267 à 288.). Si aucune date n'est connue concernant l'aménagement de cet enclos canonial, sa mise en place est supposée à l'extrême fin de l'Antiquité ou début du haut Moyen Âge.

La restructuration du parcellaire s'accompagne d'un nivellement général et assez prononcé du secteur. Le sol médiéval se constitue effectivement après un arasement net du sol antique. On constate même, dans l'angle sud-ouest de l'emprise, la présence d'un sol en galets à l'interface entre ces deux horizons stratigraphiques. En limite occidentale de l'emprise de fouille, sur l'intérieur de l'enclos, des sépultures ont été identifiées dans l'horizon stratigraphique qui recouvre ce niveau d'arasement, toutes localisées à l'ouest des tranchées, indiquant que l'occupation funéraire s'est

resserrée *intra-muros*. En revanche, aucun élément ne traduit la nature de l'occupation sur l'extérieur de cet enclos, au-devant de cette entrée. Ces niveaux ont eux-mêmes été arasés lors de l'occupation moderne (ou contemporaine) du site.

L'occupation moderne et contemporaine liée au couvent des Catherinettes et à l'Institution des jeunes Sourdes et Muettes

Le sommet des niveaux médiévaux est lui-aussi arasé par l'occupation des époques moderne et contemporaine. En effet, au XVII<sup>e</sup> siècle, un couvent de dominicaines – le couvent des Catherinettes – s'installe sur ce site. Plusieurs séries de plans anciens documentent cet établissement qui semble être constitué d'une série de bâtiments échelonnés le long de la rue Thiac et d'un cloître irrégulier ; toutes les parties arrière, en cœur d'îlot, correspondent aux jardins du couvent.

Le couvent des Catherinettes est désaffecté avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais les bâtiments sont agrandis et réhabilités au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'installation de l'Institut des Sourdes-et-Muettes qui s'inscrit dans le lent processus d'urbanisation et d'aménagement de l'ancien bourg canonial et de son cimetière, avec notamment la création d'une voirie.

Trop vétustes, ces locaux seront rasés pour laisser place au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'édifice que l'on connaît aujourd'hui. Les parties en cœur d'îlot demeurent dévolues à des espaces de jardins. Les vestiges maçonnés liés à ces occupations se concentrent donc sur le tiers nord de l'emprise. On peut toutefois mentionner la présence de fosses d'extractions contemporaines en partie sud, qui ont fortement impacté la conservation des vestiges.

#### Demangeot Coralie et Legaz Amaia

- BARRAUD D., CARTRON I., PICHONNEAU J.-F., SAUVAITRE N. « La nécropole de Saint-Seurin à la fin de l'Antiquité : un complexe monumental revisité », In : CARTRON I., BARRAUD D., HENRIET P., MICHEL A., HENRIET, PATRICK, MICHEL, A. (éd.), *Autour de Saint-Seurin de Bordeaux : lieu, mémoire, pouvoir (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque de Bordeaux (12-14 octobre 2006), Bordeaux : Ausonius Editions, coll. « Mémoires 21 », 2009, pp. 45-65.
- BOUET A. « VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Les débuts d'une longue histoire », In : FIGEAC M. (éd.), *Histoire de Bordeaux*, PUR, Rennes : s.n., 2019, pp. 12-42
- CARTRON I., BARRAUD D., HENRIET P., MICHEL A. (éd.). *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir. Des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge*, Ausonius, Bordeaux : s.n., coll. « Mémoires », 2009, 21.
- CASTEX D., BLANCHARD P., RICCIARDI M., GUILIANI R. Les ensembles funéraires du secteur central de la catacombe des Saints Pierre-et-Marcellin (Rome, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.) : caractérisation, hypothèses d'interprétations et perspectives de recherches ». In : *Mélanges de l'École Française de Rome*, 119 (1), 2007, pp. 274-282.
- DOULAN C. *Bordeaux 33/2. Carte archéologique de la Gaule*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2013.
- HOURCADE D. *Bordeaux. Rue Emile-Fourcand*, Rapport de relevé d'architecture et de relevés archéologiques, Bordeaux : Bordeaux Métropole, 2016.
- HOURCADE D. (dir.). *Aquitaine - Gironde, Bordeaux Rue Emile-Fourcand, Relevé d'architecture et relevés archéologiques 17 février 2016*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Bordeaux : Bordeaux Métropole, 2017.
- JEAN-COURRET E. *La morphogenèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Âge : fabrique, paysages et représentations de l'Urbs*, Thèse doctorat (France, Université Bordeaux Montaigne), 2006.
- LAVAUD S. (dir.). — *Atlas historique de Bordeaux*, Ausonius, Bordeaux : s.n., coll. « Atlas historique des villes de France », 2009.
- SIREIX C. (éd.). *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux*, Bordeaux : Société archéologique de Bordeaux, coll. « Pages d'archéologie et d'histoire girondines », 1997, p. 3.



**BORDEAUX**  
**Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen**

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Elizagoyen Vanessa

**BORDEAUX**  
**247 rue Camille Godard**

Le projet d'aménagement déposé par M. Serge Bredin, prévoyant notamment la création d'une piscine, est à l'origine de la présente opération archéologique.

La localisation de l'emprise concernée, située dans la partie nord de la ville, suggère la présence potentielle de vestiges de l'Antiquité tardive telles que les découvertes réalisées en 1965 devant le numéro

246 de la rue Camille Godard, à une trentaine de mètres de ce projet, le laissent supposer.

Un seul sondage (TR1) a été réalisé au cours du diagnostic dans l'emprise concernée de faible superficie (10 m<sup>2</sup>).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmettes Philippe

**BORDEAUX**  
**20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine**  
**Tombeau présumé**  
**de Michel de Montaigne**

Cf. Rubrique Projet collectif de recherche

Réveillias Hélène

**BORDEAUX**  
**Places Pey Berland et Rohan**

Une fouille préventive a été prescrite en 2021 autour de la cathédrale Saint-André, en amont de futures plantations pour végétaliser cet espace. Trois zones étaient concernées :

— devant la façade occidentale de la cathédrale, où se situaient les bâtiments canoniaux et le palais épiscopal au moins dès le XIII<sup>e</sup> siècle,

— au nord de la nef occupée par les vestiges d'une église du IV<sup>e</sup> siècle mise au jour lors des diagnostics préventifs en 2002-2003, le cimetière médiéval puis des maisons construites au XVIII<sup>e</sup> siècle,

— à l'est du chevet où des maisons sont attestées par les textes depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

A l'ouest de la cathédrale, plusieurs structures bâties ont été mises au jour à un emplacement souvent

vide de constructions sur les plans restitués. Pourtant plusieurs phases de constructions se recourent (cf. fig. 1), et plusieurs niveaux successifs de sols en mortier présentent des trous de piquets illustrant du bâti. Des murs contiennent des éléments en remploi, comme des fragments de fût de colonne, base et fragments de chapiteau. Ces vestiges sont à attribuer aux bâtiments canoniaux et épiscopaux, remaniés au cours des siècles. Les sols de mortier pourraient correspondre à une cour avec un préau couvert d'un toit en appentis, qui apparaît sur des reconstitutions (mal cadastrées) du palais épiscopal.

Au nord, la fouille a permis d'observer des caves de maisons élevées dans les années 1770 en même temps que la résidence épiscopale de l'archevêque



BORDEAUX - Places Pey Berland et Rohan. Figure. 1 : Prise de vue zénithale de la fenêtre de fouille à l'ouest de la façade occidentale de la cathédrale Saint-André : plusieurs constructions se recoupent dans cet espace occupé au Moyen Âge par les bâtiments canoniaux et épiscopaux (cliché J.-B. Menges, Bordeaux Métropole).



Figure. 2 : Prise de vue zénithale des maçonneries observées dans le sondage réalisé dans le sol d'une des caves du XVIIIe siècle, au nord de la cathédrale (cliché C. Giraud, C. Ballon).

Rohan. Elles sont construites en appareil régulier de pierre de taille. Seules les deux caves occidentales présentent un appareil de blocs bruts et de moellons, liés au mortier, non assisés. Les murs de cloison entre les caves ont été démolis avec soin pour identifier d'éventuels emplois, vu la localisation de la place au cœur de l'occupation primitive de Bordeaux : ainsi ont

été prélevés des fragments de décor floraux en marbre (antique) et d'autres fragments en calcaire avec des moulurations romanes. Dans la cave à l'est, au plus près des vestiges de l'église du IVe, un sondage autorisé par le SRA pour percer le sol a permis d'observer les niveaux antérieurs : un mur en petit appareil avec une assise de tegulae, associé un sol en carreaux de terre cuite, le tout lié au mortier de tuileau (cf. fig. 2), l'ensemble étant coupé par un mur de moellons noyés dans un mortier de chaux jaune.

La zone à l'est du chevet a livré des vestiges de murs et de sols successifs, à relier aux habitats attestés en ce secteur.

Aucun vestige n'est à signaler sur l'occupation funéraire.

Ces résultats ne sont pas définitifs car les études et analyses sont en cours, mais ils apportent de nouveaux éléments sur l'occupation de la place dès le début du Moyen Âge, et sur la composition et l'évolution des bâtiments du chapitre cathédral. Les éléments du mobilier, tant pour l'ensemble épiscopal que pour les caves des maisons du XVIIIe siècle, seront autant d'indices pour alimenter les connaissances sur le quotidien de leurs occupants.

Masson Juliette

## BORDEAUX Rue Thiac

Le projet du creusement d'une piscine dans le jardin des propriétaires, est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

Le site est situé sur la rive gauche de la Garonne, dans le centre-ville de Bordeaux.

Sur l'emprise totale de 606 m<sup>2</sup> dont la surface accessible était de 45 m<sup>2</sup>, une seule tranchée a été réalisée représentant 23 m<sup>2</sup> (51 % de la surface accessible.)

La Localisation de la parcelle, dans la partie nord-ouest de l'emprise urbaine au Haut empire, laissait espérer des vestiges gallo-romains, comme en avaient livré les investigations antérieures réalisées à proximité, rue de l'Abbé de l'Épée, rue Thiac et sous la clinique Tourny.

La tranchée creusée sur une profondeur d'un peu plus de 2 m (7,89 m NGF) a révélé une séquence stratigraphique de presque 2 m d'épaisseur. Dans sa

partie nord, la tranchée est riche en niveaux de terre végétale, alternant avec des niveaux de sol plus ou moins aménagés. Dans sa partie sud (proche du bâti actuel) elle est occupée par des structures maçonnées, puit ou puisard, associé à des rigoles en tuiles canales plus tard remplacées par des canalisations en terre cuite. Ces niveaux caractéristiques de niveaux de jardins comme le confirment les plans des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ont livré un lot de céramique de 75 tessons (20 individus) étudiés par

A. Guériteau (INRAP). La céramologue estime que ce lot avec des productions régionales plus ou moins proches (Sadirac, Cox, Rouen ?) est un marqueur de la période moderne locale (XVII-XIX<sup>e</sup> siècle). L'opération a donc permis de mettre au jour des niveaux de jardins occupés par des structures liées à l'alimentation ou à l'évacuation de l'eau, datés des XVII-XIX<sup>e</sup> siècles.

Pons-Métois Anne

Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge

## CABANAC-ET-VILLAGRAINS

### Mottes castrales

L'opération archéologique menée sur le site des mottes castrales constituait la dernière année d'une programmation triennale, menée conjointement par l'association Adichats et le laboratoire LandArc.

Afin de répondre aux problématiques portant sur l'occupation et la chronologie des ouvrages en terre situés dans la partie nord du site, trois sondages ont été ouverts, l'un dans la basse-cour nord, un second au sommet de la motte orientale et le dernier dans la pente de cette dernière.

Le premier a permis de mettre en évidence une phase d'occupation antérieure à la plateforme fouillée entre 2018 et 2020. Cette phase se caractérise par la présence d'un bâtiment bi-absidial employant des tranchées de fondation et des poteaux, et un ensemble de trous de poteaux qui n'ont pu être rattachés à une construction cohérente. Le bâtiment à abside adopte une surface de 50 m<sup>2</sup> et comprend deux zones de foyer, attestant vraisemblablement de la fonction domestique de l'édifice. Le mobilier associé, essentiellement composé de fragments de pots à cuire, d'un clou de maréchalerie, d'un fer d'équidé et d'une pointe de flèche, incite à proposer une datation centrée sur la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, corroborée par les datations radiocarbone. Ces découvertes permettent d'affiner la morphologie et le phasage de la basse-cour, en confirmant la présence d'une occupation précédant la surélévation de sa moitié ouest au cours du XII<sup>e</sup> siècle.

Le second sondage, ouvert sur le plateau sommital de la motte orientale, a révélé l'existence de niveaux de circulation particulièrement bien conservés sous une épaisse couche argileuse. La nature de cette dernière, qui scelle la motte, reste à définir. Deux foyers ont été mis au jour dans la partie sud-ouest du



Couches de construction de la motte orientale

plateau et des niveaux de circulation ont également été identifiés. Une tranchée a par ailleurs été ouverte sur le flanc nord-est de la motte afin d'étudier ses modes de construction (cf. fig. 1). La coupe obtenue sur 4 m de hauteur (soit les 3/4 de la hauteur totale du tertre), a montré un fort pendage des strates de construction vers le centre de l'ouvrage. Celles-ci sont uniquement composées de sable en partie basse et se chargent en cailloutis à partir de 1 m de hauteur.

L'année 2021 a enfin été employée pour initier la synthèse des recherches menées sur le site depuis 2017, afin de préciser l'évolution de l'occupation sur le site entre la fin du XI<sup>e</sup> et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècles.

Soulard Laura



## CARBON-BLANC 1 avenue de Bordeaux

Suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2019 (A. Tassin) dans le cadre d'un projet immobilier, une fouille a été prescrite sur une superficie de 200 m<sup>2</sup> environ, correspondant à l'emprise d'un petit ensemble funéraire découvert à l'entrée sud du bourg. Les niveaux archéologiques, localisés à l'emplacement d'une maison détruite en 2012, sont apparus très arasés, et en partie perturbés par des aménagements et creusements d'époque contemporaine.

La fouille, menée jusqu'au substrat, a livré 59 sépultures individuelles. L'étude des ossements observés en position secondaire invite à doubler cet effectif minimum (NMI total : 116). Cette première phase d'occupation peut être datée de la fin du XVe siècle au premier tiers du XVIIe siècle, grâce à la présence de monnaies et à la réalisation de datations au radiocarbone.

L'étude paléopathologique (A. Rizzo) et les analyses paléogénomiques (M.-F. Deguilloux) ont souligné le recrutement particulier de cet ensemble, qui rassemble



Vue d'ensemble des sépultures 058, 137, 283, 066, 140, 005 et 121.  
Cliché C. Lacourarie, CAP Bordeaux Métropole.

des individus atteints de la lèpre. Une léproserie est en effet mentionnée dans le secteur de Carbon-Blanc par les sources modernes, mais elle n'avait jusqu'à présent pas pu être localisée avec précision.

Il s'agit d'inhumations en fosse sans aménagement perceptible, ou en contenants de bois non cloués. Des épingles ont été mises au jour dans la majorité d'entre elles, en relation avec la présence d'enveloppes souples de type linceul. Deux chapelets étaient déposés dans des sépultures modernes. Les tombes sont organisées en rangées et suivent deux orientations générales, sud-sud-ouest/nord-nord-est et nord-ouest/sud-est. Les recoupements et superpositions (jusqu'à six niveaux) attestent de la densité des inhumations et nous renseignent sur la gestion de cet espace.

La léproserie de Carbon-Blanc apparaît fondée à une époque où la lèpre est devenue une affection rare. L'établissement peut aussi avoir accueilli d'autres malades, des pauvres ou pèlerins de passage, sans que les données issues de la fouille ne permettent de le confirmer. Les textes nous informent que cette léproserie-maladrerie est réunie à l'hôpital de la Manufacture de Bordeaux en 1670, et transformée en tuilerie. Elle laisse place, au XIXe siècle, à une maison dont certains vestiges, notamment une cave, ont pu être identifiés.

La découverte de cet ensemble funéraire renouvelle nos connaissances sur l'histoire de Carbon-Blanc et sur sa léproserie, vraisemblablement créée lors de la fondation du bourg au tournant du XVIe siècle. Elle apporte plus généralement des informations sur la prise en charge des individus atteints de la lèpre à l'époque moderne, sur les espaces d'inhumation et sur les gestes funéraires associés à ce type d'établissement.

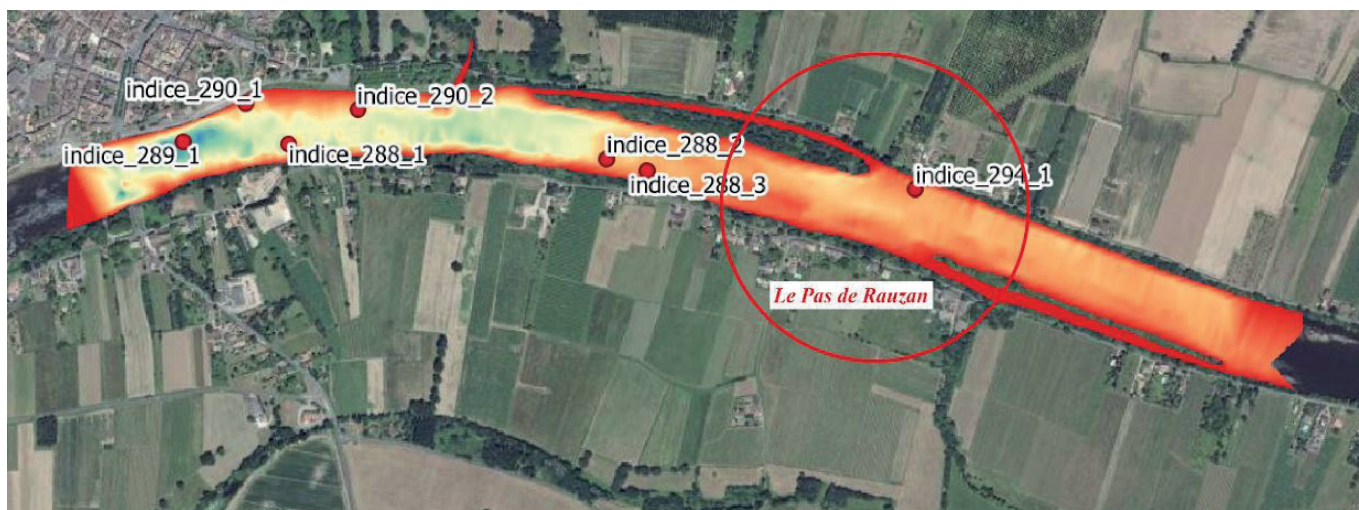
Ehrhardt Christelle

## CASTILLON-LA-BATAILLE Rivière Dordogne et Lidoire

L'objectif de la mission était de réaliser une prospection/inventaire dans la Dordogne et la Lidoire, sur environ 5 km entre Lamothe-Montravel et Sainte-Terre, à la hauteur de Castillon-la-Bataille. Afin de réaliser cette prospection il s'est avéré nécessaire, en préambule, de réaliser sur cette année 2021 une série d'images sonar pour détecter des anomalies. A cette occasion, une bathymétrie a également été établie.

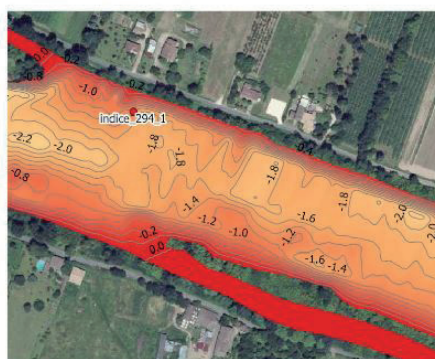
Des plongées ont ensuite été engagées pour infirmer ou confirmer la présence de certaines

anomalies détectées par la prospection sonar. Sur chaque anomalie, une série de photographies et une fiche de caractérisation ont été réalisées. Ce travail a pour objectif d'alimenter une base d'information (SIG) permettant d'aider à identifier des lieux de passages ; a priori ici principalement le « Pas-de-Rauzan ». Cela permettrait de valider ou non le positionnement des camps militaires publiés par L. Drouyn et d'appréhender plus précisément les vestiges/installations potentiellement aménagés dans la rivière



Seuil du Pas de Rauzan - secteur de franchissement ancien de la Dordogne sur ce secteur - Echelle : 1/15000<sup>e</sup>

Seuil du Pas de Rauzan :  
profondeur observée lors de l'acquisition



▲ Vestiges archéologiques repérés sur le secteur : Âge du Fer, Antiquité et période médiévale essentiellement

CASTILLON-LA-BATAILLE - Rivière Dordogne et Lidoire Seuil du pas de Rauzan – Secteur de franchissement ancien de la Dordogne sur ce secteur – Echelle : 1/15000<sup>e</sup>.  
Profondeur observée lors de l'acquisition. Vestiges archéologiques repérés sur le secteur : Âge du Fer, Antiquité et période médiévale essentiellement.

à la hauteur de Castillon et, le cas échéant, de révéler la présence d'objets, d'épaves, etc.

La prospection subaquatique sur ce segment de la rivière Dordogne fait écho indirectement à la bataille dite « de Castillon ». Effectivement, cet épisode bien connu de la guerre de Cent Ans, qui constitue sensiblement la phase finale de ce conflit, s'est déroulé en 1453 de part et d'autre de la zone prospectée.

Cette dernière se serait déroulée dans la plaine de Colly sur la commune de Lamothe-Montravel. Le premier espace du site de la bataille serait le camp de siège de l'armée française. Il aurait été installé dans la plaine alluviale, à environ 1,5 km à l'est de la ville de Castillon entre la Dordogne et son affluent, la Lidoire.

Le second espace concerné est la Chapelle Talbot qui est localisée au sud-est du camp de siège ; elle a aujourd'hui totalement disparue. Un monument de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle commémorant la Bataille est installé sur son emplacement supposé. Enfin, le Pas-de-Rauzan constitue sur ce secteur géographique un gué, à la hauteur de ces installations, qui est le seul axe permettant le franchissement de la rivière Dordogne.

Un travail de recensement des sources sur cet espace a déjà été élaboré par P. Régaldo et P. Loeuil lors d'un projet de fouille programmée de la rive nord au niveau d'anomalies pouvant correspondre au « camp des français ». Ces derniers soulignent que

ce conflit est souvent présenté comme l'opposition de deux arts de la guerre, le premier témoignant de l'âge de la chevalerie, représenté par les troupes à cheval menées par l'anglais Talbot, le second attestant de l'émergence d'une nouvelle arme, l'artillerie de campagne développée par les frères Bureau au service du Roi de France.

Cet épisode constitue en cela un des tournants majeurs de l'art militaire occidental inaugurant l'avènement d'une nouvelle stratégie sur les champs de bataille qui va privilégier le feu au détriment du choc.

Au-delà de ces clivages purement tactiques se dessine également l'opposition de systèmes politiques, un pouvoir féodal reposant sur sa chevalerie et un pouvoir royal centralisateur et puissant, seul capable de développer un arsenal onéreux et de haute technologie que constitue l'artillerie. Le déroulement de la bataille est relativement bien connu grâce aux chroniques de l'époque et aux travaux des historiens, dont l'analyse de Léo Drouyn, qui tente, vers 1865, de situer le camp retranché français adossé à la Lidoire, petit affluent de la Dordogne. L'élément le plus structurant est bien en effet ce camp retranché français qui inaugure les ouvrages défensifs de campagne en tant que tels. Le fossé repéré par Drouyn pourrait être un ancien lit de la Lidoire.



Partant des éléments historiquement connus, de la carte archéologique et de la zone autorisée par l'autorisation de prospection, une bathymétrie a été réalisée avec le concours des services du service régional de l'archéologie (Drac Nouvelle-Aquitaine).

Les résultats obtenus ont permis de mettre en évidence des anomalies sur lesquelles se concentreront les plongées au cours des futures prospections. Cette étude semble, entre autres, clairement identifier le célèbre « Pas de Rauzan » évoqué plus haut.

La crise sanitaire survenue début 2020, a profondément bouleversé l'activité subaquatique associative. Cela a eu pour conséquence de perturber les calendriers et les objectifs fixés aux bénévoles de l'archéologie subaquatique œuvrant sur le chantier pour l'année 2021. Cependant, nous avons réussi la réalisation des bathygraphes révélant ainsi de

nombreux indices conformément à notre intérêt et à nos analyses initiales.

La poursuite de la prospection inventaire et l'affinement de la géolocalisation du site de Castillon la Bataille permettront de mieux renseigner la carte archéologique.

Les structures envoyées étant plus rarement étudiées et souvent en meilleur état de conservation, nous espérons obtenir un enrichissement des données permettant d'en apprendre davantage sur le déroulé de la bataille, ses activités afférentes et leur incidence sur la Dordogne et sur la Lidoire

Plonger sur les anomalies en aval du site de Castillon-la-Bataille sera planifié afin de les identifier et de les documenter par des prises de photographie.

Radajewski Pierre

Paléolithique moyen  
et supérieur,

## CRÉON Projet de lycée

Époques moderne  
et contemporaine

Le projet de construction d'un lycée par le Conseil régional est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune girondine est située sur un plateau élevé de l'Entre-deux-Mers (interfluve entre la Garonne et la Dordogne), à 20 km au sud/est de Bordeaux. Le site est localisé au sud-ouest de la commune au lieu-dit « la Verrerie » le long de la départementale 14.

Sur l'emprise accessible de 38 234 m<sup>2</sup>, 70 tranchées ont été réalisées représentant 2986,68 m<sup>2</sup> soit 7,81 % de la surface disponible.

Les contraintes d'altitude imposées par l'aménageur ont limité les investigations profondes à la partie nord/est de la parcelle. C'est dans ce secteur qu'a été mise au jour, autour de 98,50 m NGF, une série lithique composée de neuf pièces en silex taillés (avec cortex d'origine fluviatile).

Dans le détail on identifie plusieurs types d'éclats : corticaux, d'aménagement, indéterminés et deux nucléus peu exploités ne présentant pas de traits technologiques spécifiques à une conception chrono-culturelle précise. L'étude géologique met

en avant deux générations successives de limons éoliens séparées par un paléosol interglaciaire, qui correspond vraisemblablement à l'Eémien et propose une interprétation selon laquelle, les artefacts en silex provenant des colluvions qui tronquent le paléosol dateraient du début glaciaire weichsélien. Cette stratigraphie est très similaire à celles déjà observées dans la région en périphérie du Sable des Landes. Dans la mesure où les alluvions de base sont très anciennes, il est probable qu'un enregistrement sédimentaire couvrant tout le Pléistocène moyen et le Pléistocène supérieur soit préservé dans ce secteur.

Le diagnostic a permis, en outre, de mettre au jour 37 structures, fosses ou fossés dont le niveau d'apparition oscille entre 0,20 et 0,40 cm sous le sol actuel (99 m NGF) localisées au nord du chantier, il s'agit essentiellement de fossés parcellaires et de plantation de vignes. Le mobilier céramique collecté hors structure appartiendrait à un intervalle compris entre le XVIIe et le XXe siècles.

Pons-Métois Anne

## EYSINES Chemin de Bos

Ce diagnostic archéologique, au nord-ouest de la commune, a été réalisé préalablement à un projet de lotissement sur une surface de 17,5 ha. La phase terrain a été effectuée en trois jours durant le mois d'août 2021.

L'emprise se place au niveau d'un petit replat calcaire oligocène qui culmine vers 23 m NGF au nord-est et s'incline doucement vers le sud et l'ouest vers 19 m NGF, recouvert par des formations colluviales. Ce replat borde en rive droite un petit ruisseau (Jalle



d'Eysines) qui se jette dans la Garonne une dizaine de kilomètres à l'est.

Un total de 28 tranchées a été ouvert sur les 12,9 ha accessibles, soit un taux d'investigation de 9,2 %.

Des indices d'occupations protohistoriques avaient été découverts lors du diagnostic effectué en 2001 préalablement à la réalisation de la route D1215 qui borde l'emprise immédiatement à l'est.

Malheureusement, aucune structure ancienne ni mobilier n'ont été repérés sur l'emprise, à l'exception d'un petit fossé de parcellaire sans doute moderne et deux tessons de céramique modelée dans les colluvions.

Fouéré Pierrick

Âge du Bronze moyen,  
Bas-Empire,

## EYSINES ZAC Carès Cantinolle C5

Haut Moyen Âge

Le diagnostic réalisé sur le lot C5 de la ZAC Carès Cantinolle s'est avéré particulièrement positif. Les différentes opérations réalisées jusqu'alors dans le secteur ont livré des résultats, qui pour l'essentiel, corroboraient les découvertes réalisées au début des années 2000 sur le site des Vignes de Bussac (Le Haillan). Seulement quelques indices assez ténus laissaient suggérer la fréquentation des lieux à des périodes autres que celles relevées lors de cette opération. Le diagnostic du lot C5 a permis de mettre en évidence deux occupations inédites dans le contexte archéologique local.

Une, voire deux occupations protohistoriques ont été découvertes, ainsi qu'un habitat daté d'une période comprise entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du VII<sup>e</sup> siècle. Une partie de ces vestiges avoisinait la limite de cote de profondeur (0,60 m) que nous devons respecter afin de rester conformes avec un arrêté de zonage de protection du terrain, qui conditionne la réalisation d'excavations à proximité de la source d'eau de Cantinolle.

Les vestiges protohistoriques ont été localisés dans deux secteurs : un situé à l'extrémité ouest du terrain et un autre dans l'angle nord-est de l'emprise.

L'occupation ouest se développait très clairement hors emprise, sous l'actuelle avenue du Taillan-Médoc. Deux fosses, une extrémité de fossé et une languette de cailloutis calcaire ont été découvertes sur le terrain. Nous ne possédons pas assez d'éléments pour interpréter l'ensemble. Le mobilier céramique extrait de la fouille de ces structures n'a pas permis de définir une chronologie précise. Nous sommes seulement en mesure de dire qu'il est compatible avec la seconde occupation protohistorique du site, qui quant à elle est datée de l'Âge du Bronze moyen.

Cette seconde occupation correspond à deux concentrations de tessons et à une fosse. La principale concentration (plus de 250 tessons ramassés) témoigne d'un niveau particulièrement bien conservé, présentant les caractéristiques d'un dépôt en position primaire.



Vue générale des vestiges attribuables aux IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.

Nous sommes probablement face aux vestiges d'un habitat.

La seconde principale découverte consiste en la mise au jour dans l'angle nord-est du terrain d'une occupation datée d'une période comprise entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle. Elle est caractérisée par la présence de trous de poteaux avec des pierres de calage, de fosses et d'un fossé. Les tessons de céramique (entre autres de la DSP) et la faune extraits de ces niveaux témoignent de déchets domestiques et de rejets de consommation. Ils traduisent de toute évidence un habitat. L'organisation des espaces bâtis semble être conditionnée par un fossé orienté nord-sud. Une partie, non quantifiable, de cette occupation se poursuit hors emprise, en direction de l'est.

Enfin, il faut également noter que l'opération a livré des vestiges en lien avec l'exploitation agricole récente des terres (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Nous avons ainsi mis en évidence des traces de viticulture sur les parties hautes du terrain.

Bonnenfant Jérémy

## HOURTIN 1 Route de Piqueyrot

Le terrain constructible de 1324 m<sup>2</sup> se situe à un peu plus de 200 m à l'ouest du lac d'Hourtin. Ce contexte est particulièrement propice aux implantations humaines dont de nombreux indices, du Paléolithique aux périodes récentes, ont été retrouvés.

La localisation des tranchées s'est adaptée aux contraintes d'une parcelle boisée et partiellement occupée par une dune, aboutissant à une ouverture de 6,67 % de la surface accessible. Elles ont été approfondies jusqu'à apparition de la nappe phréatique, entre 0,80 et 1,20 m de profondeur. Les séquences observées sont apparues essentiellement composées

d'une tourbe caractéristique d'un bas-fond humide associée à un contexte dunaire ou « Lède ».

Un sol enterré représenté par une tourbe sableuse a été mis en évidence, qui pourrait caractériser une phase de stabilisation dunaire et de dynamique éolienne constatée lors de l'Optimum Climatique Médiéval.

En revanche, aucun indice d'occupation historique ou préhistorique n'a été découvert sur l'emprise de ce diagnostic

Gineste Marie-Christine

## LACANAU 33 Avenue Pierre Arnou Projet « Human's essence »

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont de la réalisation du projet d'aménagement d'un pôle de santé nommé Human'Essence au Moutchic dans la commune de Lacanau en Gironde. Le site se rapporte également à l'école de pilotage d'hydravions l'US Naval Air station le Moutchic installée entre 1917 et 1919, au bord du lac de Lacanau, au bas des dunes de Carreyre et du Moutchic. L'opération a été réalisée sur prescription du Service régional de l'archéologie de Bordeaux. Vingt-six sondages ont été réalisés sur l'emprise des parcelles accessibles (21884 m<sup>2</sup>) au sein d'une surface prescrite de 53540 m<sup>2</sup>. Les sondages ont recoupé un relief dunaire actif sur la majeure partie de l'emprise. Aucune bordure de lagune hormis la proximité du lac, ni indice d'une occupation néolithique et/ou protohistorique n'ont été identifiés. Ce secteur était impropre à l'implantation humaine ; la dynamique éolienne dunaire d'une part, l'aggradation du niveau du lac d'autre part ont transformé ses berges en des bas-fonds humides. Les recherches se sont focalisées sur les vestiges contemporains de l'école de pilotage, première base américaine en Europe durant la Grande Guerre. Un centre climatique pour enfants

déficients « Le Montchic » lui succéda dès 1920 ; il était dirigé par l'Association des Dames infirmières françaises jusqu'en 1940. La Croix rouge française géra le préventorium avec l'aide d'une congrégation de religieuses infirmières, les Sœurs de Niederbronn dirigée par elles de 1940 à 1950. L'occupant réquisitionna le site entre 1942 et 1944. En 1953, le préventorium est dirigé par le Dr Pierre Arnou-Laujeac. La tuberculose en voie d'éradication, le médecin directeur créa un centre médico scolaire pour enfants atteints de troubles osseux jusqu'en 1985. Après une grande partie de son démantèlement, une forêt récente s'est développée sur le relief dunaire. Deux structures se rapportant à la sylviculture, dix-neuf structures d'aménagements urbains et vingt-trois horizons anthropiques contemporains ont été mis au jour au sein de l'emprise du projet. Le récolement des relevés topographiques superposés à plusieurs photographies aériennes historiques de l'IGN a permis d'établir une chronologie évolutive relative des constructions qui se sont succédées au cours du siècle dernier, sur et autour de l'emprise du projet d'aménagement.

Migeon Wandel





Lacanau - Superposition des sondages du diagnostic sur la photographie aérienne IGN\_PVA\_1-0\_1945-07-08\_C0615-0941\_1945\_France sud-ouest\_8084\_0149.



## LAMOTHE-LANDERRON

### 12 lieu-dit Saint-Albert

Le projet de construction d'une maison d'habitation sur une parcelle proche de l'église et du cimetière étant susceptible d'impacter des vestiges médiévaux liés à l'implantation d'une bastide a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique dont le résultat s'est avéré négatif.

La confirmation de l'implantation d'une bastide sera en conséquence à rechercher dans un autre secteur de l'aire envisagée pour son installation.

Gineste Marie-Christine

Moyen Âge classique,

## LIBOURNE

### Chapelle des Cordeliers

Époques moderne  
et contemporaine

Une première opération a été réalisée en 2019 dans un contexte propice à la redécouverte de cet édifice. Inscrite au titre des Monuments historiques en 1984, la chapelle des Cordeliers ne conserve que deux travées de son plan initial. Un seul sondage test avait pu être réalisé cette année-là. La zone concernée se situe dans la travée nord-ouest, au niveau de l'entrée principale de la chapelle lorsqu'elle était encore en activité. Le choix de cet emplacement devait permettre de découvrir potentiellement des niveaux d'occupation et d'affiner la chronologie de ce lieu au regard des sources textuelles.

Bien que limité dans sa durée et dans sa superficie, le sondage avait livré des premières données archéologiques prometteuses. De nouvelles autorisations ont donc été sollicitées en 2020 et 2021 afin de confirmer ou non, le potentiel de ce lieu. Toutefois, l'état sanitaire dans lequel se trouvait l'édifice à l'été 2020, puis durant l'année 2021, n'a permis de mener à bien les interventions prévues. Une seule journée a pu être réalisée, confirmant la présence de restes osseux humains, mais toujours dans un niveau très perturbé. En parallèle, des traces d'un ancien conduit ou d'une ancienne canalisation d'assainissement semble apparaître et porte des traces de combustion. Traces qui avaient déjà été relevées en 2019 sur le niveau de circulation.

Les recherches se sont donc reportées :

- d'une part sur les sources écrites avec le dépouillement des fonds paroissiaux aux archives communales de la ville. Un relevé systématique des inhumations pratiquées dans « *l'Eglise des Révérends Pères Cordeliers* » (chapelle et cloître) a été réalisé dans les registres de naissances et de sépultures. Même si l'étude n'est pas complète, elle livre une première « approche généalogique » de cet espace funéraire. La présence de regroupements familiaux dont de nombreux notables de la bastide est aussi confirmée par les actes notariés et les droits de sépultures retrouvés dans les archives.

- d'autre part, dans le cadre d'un inventaire du fonds lapidaire de la Société Historique et Archéologique de Libourne, avec la découverte d'éléments architecturaux. Ces derniers appartenaient au mur du chevet de la chapelle, démoli en 1962 comme la grande majorité de celle-ci, afin de permettre l'extension de l'Hôtel des Postes contigu ; ils présentent encore des traces de polychromie.

Il serait souhaitable que dans les prochaines années, ce travail se poursuive car il pourrait déboucher sur une problématique plus complexe à l'échelle de la bastide, les occupations médiévales et antérieures sont en effet très peu documentées.

Rakotondramasy Marion

Protohistoire, Néolithique,  
Moyen Âge récent

## LUGASSON

### Roquefort

En 2020, la ré-ouverture du « sondage plateau », fouillé entre 1968 et 1976 par J. Roussot-Larroque, avait pour objectif d'évaluer la conservation des niveaux d'occupation néolithique sur le plateau et de nourrir

notre problématique des relations habitat/sépulture. Contre toute attente, la tranchée 3 avait révélé que le sondage n'avait pas été mené jusqu'au substrat et que les niveaux néolithiques étaient conservés au-delà des



LUGASSON- Roquefort. Figure 1 - Localisation des secteurs fouillés en 2021 (en vert) et des structures médiévales (SIG H. Vitté ; MNT A. Laurent, d'après données 3D par LiDAR, photogrammétrie et scan 3D).

limites de l'emprise des fouilles anciennes, vers le nord notamment (tranchée 2), sur une surface évaluée à 30 m<sup>2</sup> minimum.

En 2021, l'extension de la tranchée 2 et l'ouverture de deux nouvelles tranchées à l'est (tr. 6) et au nord-est (tr. 7) ont permis d'attester que les niveaux néolithiques sont conservés sur une emprise beaucoup plus importante, dépassant sans aucun doute les 100 m<sup>2</sup>.

La fouille planimétrique de l'US 2 dans la tranchée 2 confirme qu'il s'agit d'un niveau d'occupation du début du Néolithique récent (NR I), attribuable au groupe culturel Matignons aussi bien par les productions céramiques (jarses à fond plat non décorées à cordons, empreintes de vannerie, etc.) que par de plus rares éléments des industries lithiques (armature de flèche tranchante à troncature bifaciale). Aucune structure n'est clairement associée à cette occupation et l'aménagement d'un radier de pierre venant combler les anfractuosités du lapiaz calcaire (US 8) est pour l'heure rattaché à cette occupation de manière hypothétique.

Alors que nous pensions atteindre les niveaux du Néolithique moyen (US 3) dans la tranchée 2, il est apparu qu'ils n'étaient pas conservés sur la majeure partie de la tranchée à l'ouest. À l'est, la fouille s'est arrêtée à la base de l'US 2 sans pouvoir déterminer la nature des niveaux sous-jacents. En revanche, le résultat le plus important a été obtenu contre toute attente au cours de l'ouverture des tranchées 6 et



LUGASSON - Roquefort. Figure 2 - Fouille de l'US 2 attribuée à l'occupation Matignons du début du Néolithique récent (cliché V. Ard).



surtout 7. En effet, à la base de ces tranchées, des niveaux riches en débris de terre à bâtir (torchis) ont été mis en évidence (US 9 et US 11).

La présence de ces éléments de torchis, témoignant de constructions en terre et bois démantelées, rappelle les descriptions des vestiges découverts dans la couche 3 du plateau par J. Roussot-Larroque attribuée au Néolithique moyen. Un premier réexamen des collections anciennes confirme la richesse en torchis de la couche 3 du « sondage plateau ». Il est donc tout à fait envisageable que ces différentes US renvoient à une même occupation du Néolithique moyen.

Comme nous l'avions également noté en 2020, il est désormais avéré que les niveaux d'occupation du plateau et l'utilisation funéraire de l'allée mégalithique, voire sa construction, sont contemporains. Pour l'heure, les dates les plus anciennes obtenues sur le monument mégalithique placent sa première utilisation au milieu du IV<sup>e</sup> millénaire, au Néolithique récent I, bien attesté sur le plateau par l'occupation du groupe Matignons (US 2).

Ard Vincent

## MÉRIGNAC La Grave

Cette opération de diagnostic est située à l'extrémité de la piste secondaire de l'aéroport, en bordure du chemin de la Procession au lieu-dit « La Grave ». Elle a été prescrite en amont de la construction d'un nouveau collège et occupe une emprise totale 23089 m<sup>2</sup>. Le terrain est occupé par une zone de loisirs (jeux pour enfants, terrain de basket, pétanque, etc.), installée pour partie sur les remblais d'une ancienne gravière.

Les 23 tranchées ouvertes se sont révélées dépourvues de toute trace d'occupation humaine

hormis des remblais récents et un réseau parcellaire repéré par le biais de deux fossés exempts de tout mobilier archéologique. Cette indigence témoigne d'une zone dévolue à une activité agro-pastorale qui a laissé très peu de traces à l'échelle du terrain et que l'on discerne par une remobilisation des graviers et des sables noirs dans les couches superficielles à l'occasion d'anciens labours.

Etrich Christine

*Opération négative*

## MÉRIGNAC Rue des Ontines

Cette opération de diagnostic située au sud-ouest du centre de Mérignac, entre les lieux-dits « Chemin Long » au nord et « Pas de l'Âne au sud », dont le ruisseau des Ontines signe une délimitation transversale est/ouest. Elle a été prescrite en amont de l'aménagement d'un futur lotissement et couvre une emprise totale de 7113 m<sup>2</sup> dont seuls 6362 m<sup>2</sup> étaient réellement accessibles.

Les douze tranchées ouvertes se sont révélées dépourvues de toute trace d'occupation humaine. Cette indigence témoigne d'une zone dévolue à une activité agro-pastorale qui a laissé très peu de traces à l'échelle du terrain et que l'on discerne par une remobilisation des graviers et des sables noirs dans les couches superficielles à l'occasion d'anciens labours.

Etrich Christine

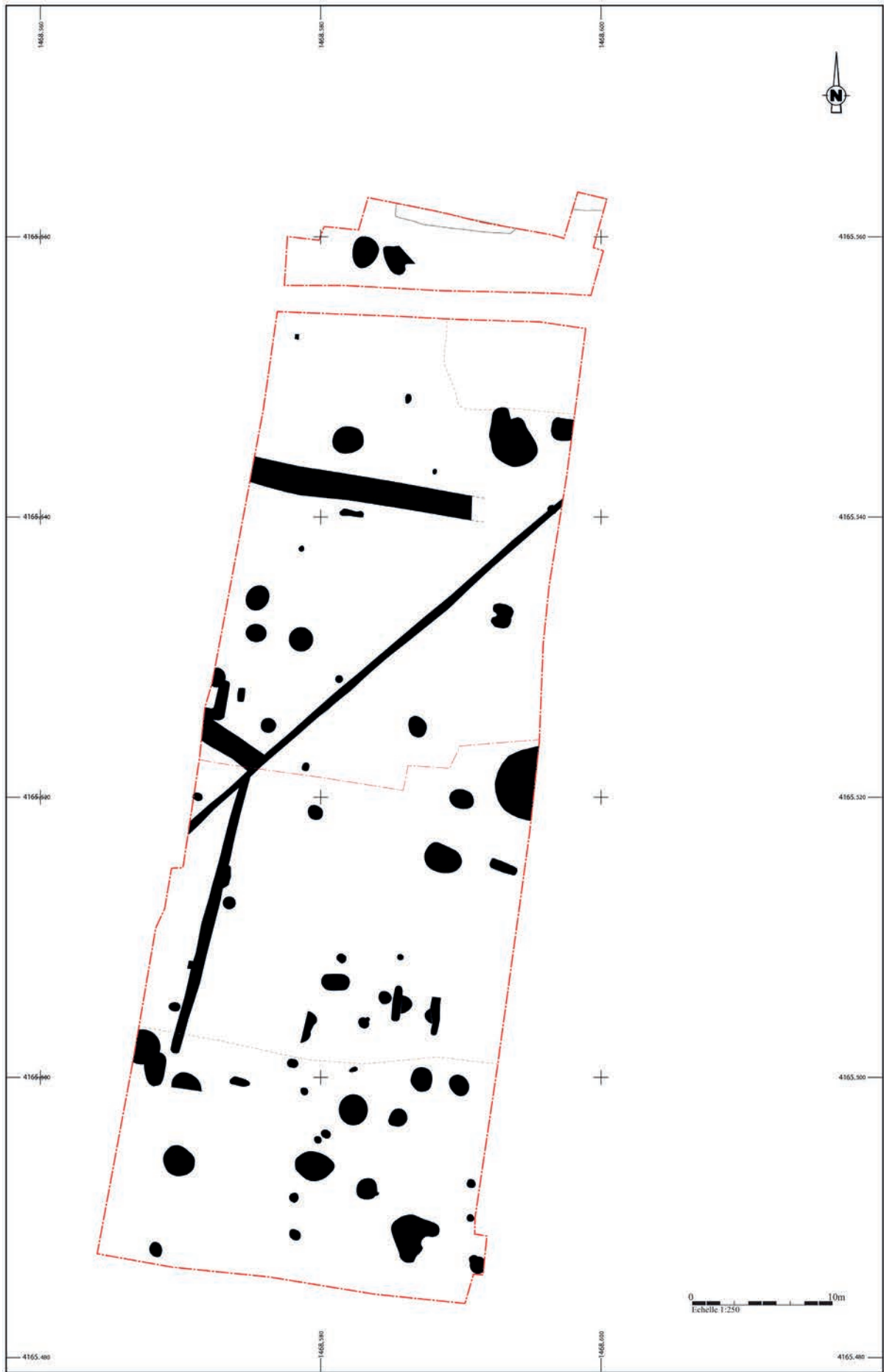
*Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge*

## MONSÉGUR 24 rue Franklin

C'est à la faveur de la construction d'un bâtiment appartenant au pôle médical social qu'une fouille archéologique préventive a été prescrite par le Service régional de l'archéologie. Le contexte archéologique

favorable de la parcelle concernée, située dans la partie nord-est de la bastide contre l'enceinte médiévale de la ville et mis en évidence par le diagnostic (Calmettes 2020), a motivé cette décision.





MONSÉGUR - 24 rue Franklin. Figure. 1 – Plan de masse des vestiges mis au jour. Levé et DAO de Sandra Malpelat et Damien Delage, Hadès 2021.



Figure. 2 – Cheval entier en connexion anatomique au sein d'un silo - Cliché de David Cabanes, Hadès 2021.

Cette opération s'est déroulée pendant un peu moins d'un mois au printemps 2021. Le décapage de l'emprise concernée par les fouilles (environ 2600 m<sup>2</sup>), située sur un promontoire calcaire qui domine la basse vallée du Dropt au nord, a permis de mettre au jour une occupation médiévale.

Sur le plan cadastral de 1835, la parcelle n'est pas aménagée malgré sa situation *intra-muros*. Elle est adossée à l'enceinte et présente une taille bien plus grande que les espaces bâtis plus au sud. Elle est comprise au sein d'une aire ouverte découpée en larges zones, elles aussi dépourvues de constructions. La vocation de ces vastes secteurs est donc inconnue et la fouille confirme l'absence de bâtiment au sein de son emprise. Toutefois, notre intervention a permis de mettre en évidence une série d'environ quatre-vingts structures en creux dont la répartition relativement lâche au nord se densifie quelque peu vers le sud-est (cf. fig. 1).

Le *corpus* d'entités mis au jour est composé essentiellement de fosses dont la fonction reste à préciser. L'étude du site étant en cours, la fonction d'extraction de sédiments à des fins de production de terre architecturale, évoquée lors du diagnostic, n'est pas confirmée. En revanche la présence d'une

quinzaine de fosses de stockage de produits agricoles est attestée par la morphologie des creusements de ces structures. L'une d'entre elles est caractérisée par la présence d'un cheval entier disposé sur un des complements et dont la connexion anatomique des os est parfaitement conservée (cf. fig. 2). En outre, trois autres squelettes entiers d'animaux (deux chevaux et un cochon) ont été retrouvés dans des fosses. Par ailleurs, le reste des entités relevées lors de la fouille se partage entre quelques fossés et une dizaine de trous de poteaux.

La datation de cette occupation est en cours d'examen et les premières observations semblent confirmer l'homogénéité observée lors du diagnostic avec une fourchette chronologique qui s'étend principalement entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Malgré un contexte historique défavorable marqué par les conflits de la guerre de Cent Ans, les premiers résultats de cette opération montrent que cette vaste parcelle située au nord-est de la bastide est bien occupée au Bas Moyen Âge, notamment par des aménagements agricoles.

Delage Damien

## MOULIETS-ET-VILLEMARTIN Lacoste

Connu depuis les années 1950, le site de Lacoste a fait l'objet de plusieurs opérations de prospections et fouilles permettant de mettre en évidence une agglomération laténienne et antique. Grâce à l'ensemble des données collectées, Lacoste est l'un des sites les mieux documentés de la région, constituant une référence pour l'étude des agglomérations ouvertes à vocation artisanale et commerciale du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Europe celtique.

En 2021, une campagne de prospections géophysiques a été menée sur le site dans le cadre d'un stage de master et d'une thèse de doctorat, tous deux intégrés au projet RAPSODIE (Reconnaissance des Agglomérations Protohistoriques du Sud-Ouest : Dynamiques, Imagerie, Environnement). Les prospections géophysiques avaient pour objectif d'étendre la vision de l'occupation laténienne en

explorant l'espace non fouillé pour rechercher et cartographier des aménagements inédits, et ainsi préciser la forme de l'agglomération.

Les prospections géophysiques n'ont malheureusement pas apportées de précisions sur la morphologie du site. En effet, les relevés magnétiques n'ont pas livré d'anomalies clairement identifiables. Les acquisitions ont été confrontées à une pollution métallique environnante très élevée, une surface d'exploration très réduite et un substrat géologique peu propice à l'identification de structures archéologiques. De ce fait, le signal obtenu est globalement très bruité, limitant fortement la lecture et l'interprétation des cartes obtenues et, par conséquent, l'identification de vestiges associées à une occupation ancienne.

Hantrais Juliette

## NÉRIGÉAN Bourg 3

Ce diagnostic archéologique est le troisième sur la commune depuis janvier 2021. Concernant une parcelle de 2400 m<sup>2</sup>, il trouve son origine dans la création d'un parc de stationnement et s'inscrit, comme les deux précédents, dans un programme d'aménagement du centre bourg, dans un secteur proche de l'église de Saint Martin.

A l'échelle communale, des découvertes anciennes relayées au XIX<sup>e</sup> siècle mentionnent deux dolmens détruits et la découverte, un peu partout sur le territoire, de silex taillés et de haches polies. Un site antique a également été signalé à quelques centaines de mètres de l'emprise du projet. Pour la période médiévale, l'église Saint Martin, dont l'origine remonte au moins au XI<sup>e</sup> siècle, est implantée sur un point haut à 70 m au nord du projet d'aménagement.

Plus récemment, un diagnostic conduit en janvier 2021 (Moreau 2021) a mis en évidence à l'ouest de l'église une partie de la nécropole qui lui est

associée ainsi que des fossés parcelaires modernes d'orientation sud-est/nord-ouest. Un autre diagnostic de septembre 2021 (Tregret 2021) a révélé à l'ouest de l'église un fossé parcellaire d'orientation similaire aux précédents et sur une parcelle au nord de l'église, un trou de poteau et une fosse attribués au Moyen Age.

Le présent diagnostic a mis au jour les témoins d'une occupation médiévale : une activité d'extraction de calcaire notamment avec la découverte d'une vaste fosse ainsi qu'un trou de poteau et un fossé parcellaire de même orientation que le réseau parcellaire découvert précédemment à l'ouest de l'église Saint-Martin. L'étude géologique a montré par ailleurs l'aménagement d'une terrasse vraisemblablement agricole postérieure aux aménagements médiévaux sur la partie basse de la parcelle.

Gineste Marie-Christine

## NÉRIGÉAN Bourg

Le diagnostic fait suite au projet de construction de maisons individuelles par le Comité Ouvrier du Logement et par ADP Patrimoine.

Cette opération est englobée dans un ensemble plus vaste d'aménagement du bourg de Nérigean. Un diagnostic archéologique réalisé à l'ouest de l'église,



de l'autre côté de la route sur un espace bitumé a ainsi révélé des sépultures dont l'installation pourrait remonter au bas Moyen-Âge. Quelques fossés prenant un axe nord-ouest/sud-est ont également été mis au jour dans la parcelle juxtant AB 143 à l'ouest, ils appartiendraient à un ou plusieurs réseaux parcellaires d'époque moderne.

Le diagnostic n'a pas révélé une occupation dense. Quelques indices lithiques de la Préhistoire et deux tessons de l'âge du Fer ou de la période antique ont

été mis au jour dans la parcelle occidentale AB 291. Celle-ci n'offre que deux fossés probablement mis en place à la période moderne et dont la fonction parcellaire est envisageable.

La parcelle septentrionale AB 50p a livré un trou de poteau associé à de la céramique médiévale et une fosse contenant des éléments en céramique datés aux alentours du XIIIe siècle.

Tregret Mathieu

Moyen Âge,  
Bas Moyen Âge

## NÉRIGEAN Centre bourg

Ce diagnostic a eu lieu préalablement à la première phase de création d'un centre-bourg. Six tranchées, soit une surface totale ouverte de 259 m<sup>2</sup>, ont été réalisées sur une parcelle de 2 971 m<sup>2</sup> pour permettre sa reconnaissance. Des fossés, sept sépultures, un trou de poteau et les bases d'une clôture (?) ont été mis en évidence.

Les vestiges mobiliers sont indigents et seule la morphologie d'une tombe permet une proposition chronologique très lâche s'inscrivant dans le Bas Moyen Âge.

Moreau Nathalie

Moyen Âge,

## PRÉCHAC La Trave

Époques moderne  
et contemporaine

Cette opération s'est déroulée dans des délais très courts et dans des contextes particuliers, tant sanitaire liée à la Covid-19 que météorologique suite aux inondations et crues historiques de février 2021.

Ces contraintes ont largement limité la portée et l'étendue de ce diagnostic. L'usine actuelle, qui s'appuie directement au nord sur le substratum rocheux, repose au sud sur les bases de l'ancien moulin à blé médiéval établi plus bas, au plus près du lit mineur modifié à l'époque moderne et contemporaine.

Il n'a pas été possible d'observer depuis l'intérieur les parties basses du bâtiment usine et d'y constater, ou non, son appui sur des bases plus anciennes conservées, voire un chemisage des murs. L'observation des soubassements méridionaux, particulièrement du mur sud depuis le Ciron, et une confrontation avec les plans anciens permettent de supposer qu'ils correspondent bien à ceux de l'ancien moulin de la Trave. Il en subsisterait les élévations sans doute remaniées, les bases et les fondations au plus près des éléments de la chaussée sur lesquels il pourrait être installé.

L'unique sondage archéologique réalisé le long de la façade occidentale du bâtiment de l'usine n'a

pas révélé de traces d'occupations anciennes (sols, structures, mobiliers) conservées sur cette emprise. S'il y en a eu, elles ont été effacées par l'occupation de la forge. Il a confirmé l'arasement lors de la construction de la centrale hydroélectrique en 1926 de l'ancien ensemble bâti qui constituait la forge de la Trave entre 1825 et 1900, constitué alors de multiples bâtiments. L'usine au nord est implantée sur le rocher calcaire à l'emplacement de l'ancien haut fourneau. Pour l'emprise observée, seules subsistent les fondations des murs et les parties excavées.

C'est le cas de la fosse FS 2030 qui pourrait être directement associée à l'activité de forge et au fonctionnement de l'ancien haut fourneau. Si certaines parties excavées sont totalement colmatées, d'autres le sont partiellement, cela semble être le cas au sud de cette emprise au niveau des anciennes sorties d'eau du moulin. Une dalle de béton sur hourdis oblitère ces différents espaces et permet le nivellement de la cour dans sa configuration actuelle.

Plus largement, les conditions en mars 2021 n'ont pas permis d'appréhender la configuration et l'organisation médiévale de la rive gauche. Elles resteraient à restituer dans le cadre d'une opération

plus importante. La reconnaissance de ce secteur pourrait s'avérer précieuse afin de d'appréhender les mesures de protection vis-à-vis des vestiges du château qui présentent des signes de faiblesse évidents, particulièrement ceux de sa tour septentrionale. Un pan entier de cette dernière est toujours en équilibre dangereux vers le nord et menace de chuter côté Ciron. La fragilisation de la tour sous l'effet des coups de mine au XVe ou/et XVIe siècle, sa localisation

à la jonction château-basse-cour où débouche un fossé défensif, mais aussi les contextes géologiques et hydrogéologique de la vallée avec la présence de fontis, pourraient expliquer son instabilité et celle de l'enceinte.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmettes Philippe

Époque médiévale-moderne

## SADIRAC Laurent Videau

Le travail de post fouille n'a pas été engagé pendant l'année en cours.

Le diagnostic sur une superficie de 54 m<sup>2</sup> a livré des fosses sous d'épaisses couches de sédiments remaniés. Certaines d'entre elles contenaient beaucoup de céramiques dont des éléments entiers, parfois empilés les uns dans les autres, ce qui laisse supposer une action de rejet massif, et des fragments

d'argiles rubéfiées semblables à un lambeau de paroi de four. L'examen rapide des lots céramique a mis en évidence des productions de deux périodes principales, de la fin du XVe-début du XVIe siècle et du courant du XVIIe-début du XVIIIe siècle.

Moreau Nathalie

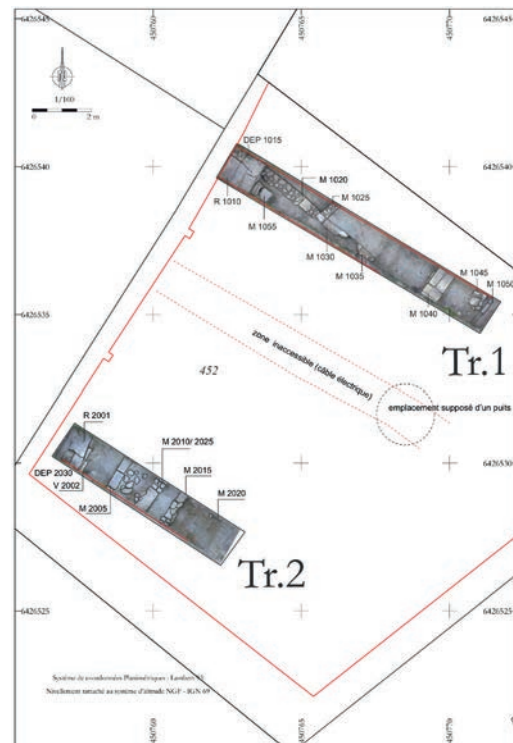
Moyen Âge,  
Bas Moyen Âge,

## SAINT-ÉMILION Rue des Écoles

Époques moderne  
et contemporaine

L'opération de diagnostic de la rue des Écoles se trouve dans la ville Haute de Saint-Émilion, sur une parcelle qui devra accueillir le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). Malgré une surface disponible ramenée à 230 m<sup>2</sup> sur les quelques 2060 m<sup>2</sup> que comptait le projet initial, l'intervention s'est révélée très positive.

En effet, les deux tranchées ont mis en évidence une dizaine de maçonneries dont l'origine ne remonte pas au-delà de la fin du Moyen -Âge, les niveaux médiévaux anciens n'ayant pas pu être atteints en raison de la présence d'épais remblais postérieurs qui ont limité la progression de la mini-pelle dans les niveaux sous-jacents. Hormis une fondation découverte dans le sondage nord, toutes les unités sont globalement orientées nord-est/sud-ouest et sont parallèles à l'enceinte qui circonscrit les limites de la parcelle. Si le sommet du rocher au niveau de l'enceinte apparaît rapidement entre 50 cm et 70 cm sous le sol actuel, les maçonneries sont plus profondément enfouies sous les remblais et se manifestent entre 80 cm et 115 cm de profondeur. Néanmoins, le socle du rempart ainsi que deux fentes de jour ont pu être mis en évidence ainsi qu'une occupation qui va de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne. La phase contemporaine est



Orthophoto et plan des vestiges issus du diagnostic  
© F. Bernard et C. Etrich, Inrap.

uniquement représentée par un remblai de nivellement mais aucun vestige ayant trait à l'activité de tonnellerie qui s'est développée sur le site à partir de 1954 n'a pu être mise en évidence. Le socle rocheux, à l'exception du rempart, n'a pas été atteint et une amorce du sommet d'une voûte indique clairement qu'il reste au moins 1,20 cm de stratigraphie à explorer.

Les sols de la demeure XVIIIe et sa structure interne n'ont pas été approchés hormis peut-être le mur 1040 en carreaux et boutisses de belle facture qui pourrait appartenir à son édification ou à un cloisonnement interne.

Le mobilier associé aux vestiges appartient à la fin du Moyen Âge et deux phases de remblaiement

interviennent, l'une au début de la période moderne (XVe-XVIe) et la seconde plus récemment au XVIIIe siècle peut-être en relation avec la demeure dont les murs entourent encore la parcelle.

L'interprétation des aménagements est délicate en raison de leur caractère lacunaire et du fait qu'aucun mur ne semble se poursuivre d'une tranchée à l'autre. Toutefois, l'opération montre un secteur densément bâti ayant subi de nombreux remaniement jusqu'au XIXe siècle, dont l'organisation et la nature de l'activité restent à préciser.

Etrich Christine

Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge

## SAINT-ÉMILION La Madeleine

Les investigations effectuées sur le plateau de la Madeleine à Saint-Emilion lors de la huitième et avant dernière campagne de fouille se sont portées exclusivement sur les structures funéraires des zones 5 et 6.

Vingt-neuf nouvelles sépultures ont été identifiées, dont un pourrissoir mixte, portant le nombre total de tombes sur le site à 270. Le nombre de sépultures fouillées durant la campagne s'élève à 37.

Le secteur 6 livre une majorité de tombes rupestres, uniformément réparties sur toute la longueur du sondage (cf. fig. 1). *A contrario*, les sépultures maçonnées sont très peu représentées, et se trouvent plutôt érigées dans la partie centrale de la zone, sur le point haut de la pente. Parallèlement, une très forte densité d'inhumations a été mise en évidence, dans la moitié ouest. Elle se caractérise par de nombreuses superpositions des structures ; et, contrairement à ce qui a pu être observé lors des campagnes précédentes



SAINT-ÉMILION - La Madeleine. Figure.1 : Plan des sépultures mises au jour dans la zone 6, S. Malpelat, Hadès, 2021.



- notamment dans la zone 4 - la pratique de la réutilisation de tombes n'est que très peu observée.

La présence de deux vastes creusements orientés nord-sud dans la zone ouest, en marge de l'ancien chemin, marque la bordure nord de ce secteur de l'aire funéraire. La localisation, l'orientation ainsi que la morphologie de ces structures funéraires sont, au regard du reste des vestiges mis au jour dans cette tranchée, tout autant atypiques que leur contenu. Chacune livre en effet un important amas osseux en position secondaire (de type ossuaire) recouvrant un ou plusieurs sujets majoritairement en place.

L'analyse de la composition de la population issue des inhumations primaires montre la présence d'un grand nombre d'enfants, inhumés dans des fosses rupestres dont les orientations sont extrêmement

variables. Ce désordre apparent ne semble pas refléter un manque de gestion de l'espace : ces immatures ont vraisemblablement été volontairement inhumés dans un espace relativement restreint.

Concernant les pourrissoirs, la fouille des structures 126 (secteur 4) a pu reprendre après un arrêt l'année précédente, mais elle n'a pas pu être achevée. Elle devrait l'être l'année prochaine

Pour la tombe 208, mise au jour en 2020 et située dans la zone 5, sept décapages ont été réalisés après démontages des traverses (cf. fig. 2). Bien que la fouille ne soit pas terminée, une dizaine d'individus de tout âge et des deux sexes a d'ores et déjà été recensée.

Sauvatre Natacha



SAINT-ÉMILION - La Madeleine. Figure.2 : Pourrissoir rupestre SEP 208 (zone 5).

## SAINT-MÉDARD-EN-JALLES Station Mairie

La mise en place d'une ligne de bus à haut niveau de service entre le centre-ville de Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc, a déclenché la prescription de diagnostics archéologiques dans les communes concernées par ce nouveau tracé. Le projet consiste à aménager de futurs arrêts de bus à Saint-Médard-en-Jalles, et à dévier des réseaux en vue de l'élargissement du carrefour de la route de Saint-Aubin et de l'avenue Montesquieu. Deux sondages ont été réalisés, situés de part et d'autre de la route de Saint-Aubin, soit distants d'une dizaine de mètres. Ils ont tous deux livré des vestiges archéologiques et le sondage situé du côté ouest de la route de Saint-Aubin a notamment pu mettre en évidence la présence de plusieurs niveaux de sépultures.

Les structures les plus anciennes mises au jour lors de cette opération correspondent à des sépultures en coffrage en pierres pour le sondage situé du côté ouest de la route de Saint-Aubin (à proximité du chevet de l'église Saint-Médard), et à une sépulture sans contenant visible pour le sondage localisé du côté est de la voirie. En accord avec la prescription du service régional de l'archéologie, les investigations se sont arrêtées sur les premiers niveaux de sépultures en place et n'ont pas permis d'atteindre le substrat, ni d'estimer l'épaisseur des horizons archéologiques les plus anciens.

Les sépultures en coffrage en pierres apparaissent entre 0,70 m et 1 m de profondeur sous le sol actuel. D'après les premières observations effectuées, ces structures ont pu être perturbées par la mise en place

de tombes plus récentes. Les caractéristiques de ces sépultures (coffrage en pierres calcaires), semblent similaires à celles précédemment identifiées lors des opérations de 1987, puis de 2005, et pourraient être associées à la période médiévale (entre le XIIe et le XIVe siècle).

Les sépultures mises en place postérieurement aux tombes en coffrage sont en cercueil (ou sans contenant identifiable). Elles apparaissent entre 0,80 et 1,20 m sous le sol actuel. Les quelques tessons de céramique associés à l'horizon chronologique de ces structures indiquent une datation autour de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, ce qui concorde avec les données d'archives situant le déplacement du cimetière en 1842.

L'existence du cimetière étant connue, et ayant été vérifiée à l'occasion de précédentes interventions archéologiques, l'objectif principal de cette opération était d'établir la présence ou l'absence de cet espace funéraire à des emplacements non investigués jusqu'à présent.

Le principal résultat de ce diagnostic est donc l'attestation de la présence du cimetière médiéval et moderne de la ville, à au moins une dizaine de mètres à l'est de l'église. Par ailleurs, ces niveaux semblent se poursuivre en dehors des zones étudiées, y compris pour le sondage le plus à l'est, ce qui indique que l'extension maximale de l'espace funéraire n'a pas été identifiée.

Ballon Carole

## SAINT-MÉDARD-EN-JALLES 5 rue Charles Capsec Complexe Robert Monceau

Le projet d'extension des tribunes de rugby du complexe sportif Robert Monceau a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. Les futurs aménagements sont situés sur la ZPPA « Stade municipal, Gajac ». Celle-ci a été définie en raison, entre autres, de la découverte en 1967 lors de la réalisation du complexe sportif d'un sarcophage trapézoïdal du haut Moyen Âge.

La prescription était scindée en trois secteurs et couvrait une superficie de 415 m<sup>2</sup>. Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées sur seulement deux de ces secteurs. La troisième n'a pas été sondée, faute d'accessibilité.

Le diagnostic a livré peu de découvertes. Trois fosses ont été mises au jour. Celles-ci ne semblent pas antérieures à la création du château de Montplaisir qui date de la première moitié du XIXe siècle. Ce dernier est situé au contact immédiat de la zone étudiée. La plus ancienne de ces fosses a livré des tessons de céramiques de la période moderne. Toutefois au regard de leur mauvais état de conservation, il pourrait s'agir d'éléments intrusifs. Dans un tel cas, cette fosse pourrait être postérieure, éventuellement contemporaine d'une seconde fosse qui caractérise la mise en culture du domaine du château au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, ou bien au début

du XXe siècle. La troisième fosse est quant à elle postérieure à la création du complexe sportif.

Enfin, il convient de signaler la découverte de quelques tessons anciens, à l'aspect roulé, remobilisé dans les niveaux moderne/contemporain. Il s'agit de deux tessons de facture protohistorique et de trois

tessons médiévaux, dont un attribuable au Haut Moyen Âge. Ces quelques éléments constituent les seuls indices ténus d'une fréquentation des lieux par l'homme à ces périodes.

Bonnenfant Jérémy

Néolithique

## SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS

### Menhir de Pierrefitte

Dans le cadre de l'ANR MONUMEN coordonnée par V. Ard (UMR TRACES, Toulouse), une étude géophysique du voisinage immédiat du menhir de Pierrefitte a été conduite en mai 2021, à l'image des travaux réalisés les années précédentes autour des dolmens des Perrottes et de La Maison de la Vieille en Charente, ou bien encore de Chantebrault et de Briande dans la Vienne (Mathé *et al.*, 2021). L'objectif était de découvrir des structures voisines du monument et contemporaines de ce dernier.

Dans un premier temps, une cartographie magnétique a été réalisée sur la quasi-totalité de la parcelle ZA0192, soit environ 2200 m<sup>2</sup>. Cette méthode, basée sur la mesure à proximité du sol de perturbations du champ magnétique terrestre créés par les structures archéologiques enfouies, devait permettre de localiser d'éventuelles structures de combustion, mais aussi des structures fossoyées, pour peu que celles-ci soient présentes à moins d'1 m de profondeur et que leur comblement présente des propriétés magnétiques suffisamment contrastées avec l'encaissant. Cette méthode permet également de détecter les structures en pierre enfouies dans les sols, si les propriétés magnétiques des matériaux s'y prêtent. Toutefois, la carte magnétique s'est avérée totalement illisible en raison des très nombreuses « pollutions » magnétiques se trouvant en surface du sol. Celles-ci, toutes contemporaines, apparaissent de

différentes natures : une dizaine de tiges ou de tubes en fer plantés verticalement, d'innombrables capsules de bouteilles, des graviers en roche magnétique, des réseaux enfouis et leurs regards associés, etc. Une partie de ces perturbations sont la conséquence des festivités s'étant régulièrement déroulées sur cette parcelle vierge de plantation située au milieu des vignes.

A l'issue de cette première phase infructueuse, une cartographie de résistivité électrique a été acquise au plus près du menhir sur une surface de 550 m<sup>2</sup>. Cette méthode mesure la difficulté que rencontre le courant électrique à circuler dans le sol. Elle permet de distinguer les zones plus argileuses et plus humides de celles plus sableuses et plus caillouteuses. Contrairement à ceux de la méthode magnétique, ses résultats sont totalement indépendants de la présence de morceaux de fer dans le sol. Cependant, aucune structure pouvant être rattachée à une origine archéologique n'a été détectée sur la zone prospectée. Les seuls signaux mis en évidence correspondent au chemin recoupant le site et à un empiérement de surface.

En conclusion, aucune des deux méthodes géophysiques mises en œuvre autour du monument n'a révélé la présence de structures archéologiques dans le voisinage du menhir de Pierrefitte.

Mathé Vivien

Opération négative

## LE TEICH

### 9 avenue de Lamothe

La zone d'investigation d'une surface de 3 146 m<sup>2</sup> se situe au sud-est de la commune, à la pointe sud-est du bassin d'Arcachon, en bordure du delta de la Leyre.

La commune est concernée par des découvertes archéologiques allant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Des vestiges ont été mis au jour notamment en lien avec la traversée de la voie antique reliant l'Aquitaine

à l'Espagne, telle que mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin (on notera, à moins de 500 m au nord-est de l'emprise, le diagnostic puis la fouille du Bois de Lamothe à Biganos). Cette dernière, après avoir quitté l'agglomération antique de Lamothe à Biganos, rejoignait Losa à Sanguinet.

À l'époque médiévale, dans la vallée de l'Eyre, les occupations du Moyen Âge se caractérisent



par la présence de mottes de terre. À 2 700 m au nord-ouest, l'une d'elles s'élevait à l'emplacement actuel du Château de Ruat tandis qu'au nord-est à 1 500 m environ se trouvent Le Pujeulet et le Pujeau des anglais. Beaucoup plus près de nous, 200 m au nord-est, le Pujeau de la Potence serait, lui aussi, le vestige d'une motte féodale.

Enfin, de l'autre côté de la rue, au n°6, un diagnostic effectué en 2005 avait conclu à l'absence d'indices d'une activité humaine dense.

Comme en 2005, ce diagnostic confirme l'absence de vestiges liés aux occupations protohistoriques et antiques du site du Bois de Lamothe (Biganos). Le chemin figuré sur le cadastre napoléonien se trouve plus près du bâtiment actuel et n'est donc pas atteint par nos tranchées.

Le cliché IGN de 1922 montre la construction de la grange sur ce chemin ainsi que l'étendue du chantier. Il est probable que nos rares structures soient liées à cette édification.

Cavalin Florence

Époque médiévale,  
Bas Moyen Âge

## LE TEICH Rue du Pont Neuf

La zone d'investigation, d'une superficie de 50 582 m<sup>2</sup>, se situe sur la commune du Teich, à la pointe sud-est du bassin d'Arcachon, en bordure du delta de la Leyre.

La commune est concernée par des découvertes archéologiques allant de la Protohistoire au Moyen Âge.

Des vestiges ont été mis au jour notamment en lien avec la traversée de la voie antique reliant l'Aquitaine à l'Espagne, telle que mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin. Cette dernière, après avoir quitté l'agglomération antique de Lamothe à Biganos, rejoignait Losa à Sanguinet.

À l'époque médiévale, dans la vallée de l'Eyre, les occupations du Moyen Âge se caractérisent par la présence de mottes de terre. À 800 m à l'ouest, l'une d'elles s'élevait à l'emplacement actuel du Château de Ruat tandis qu'à l'est à 500 m se trouvent Le Pujeulet et le Pujeau des anglais.

Ce diagnostic permet de mettre au jour une occupation de période médiévale (XIIIe-XIVe siècles) localisée sur la moitié méridionale de l'emprise bien que quelques artefacts antiques soient présents de manière ponctuelle.

Elle est essentiellement constituée de fosses dont l'organisation, la typologie et les dimensions évoquent la présence de bâtiments sur poteaux (habitations et/ou greniers). Par ailleurs, le contexte humide favorise ici la conservation des vestiges organiques comme les végétaux ou le récipient en bois retrouvés au sein des comblements (cf. fig. 1). L'ensemble est à mettre en relation avec la seigneurie de Ruat et les mottes, réputées médiévales, du Pujeulet et Pujeau des Anglais situées 500 m à l'est.

L'occupation est probablement limitée au nord par un fossé plus large que ceux découverts sur le reste de l'emprise et à l'orientation radicalement différente.

Quant aux nombreux autres fossés détectés, ils sont, pour la plupart, cohérents avec l'orientation des limites parcellaires des cadastres napoléoniens

ce qui permet de supposer que leur origine remonte au moins à l'époque moderne. Elle est sans doute à rechercher dans l'évolution générale du paysage au cours de la seconde partie de l'époque moderne mais nous n'avons pas les moyens, dans le cadre du diagnostic, de confirmer à partir de quand s'opère la transition. Peut-on y rattacher l'apparition de la culture de la vigne, visible sur les plans du XIXe siècle ? Les alignements des fosses de plantation de la moitié nord suivent en tout cas l'orientation du cadastre ancien.

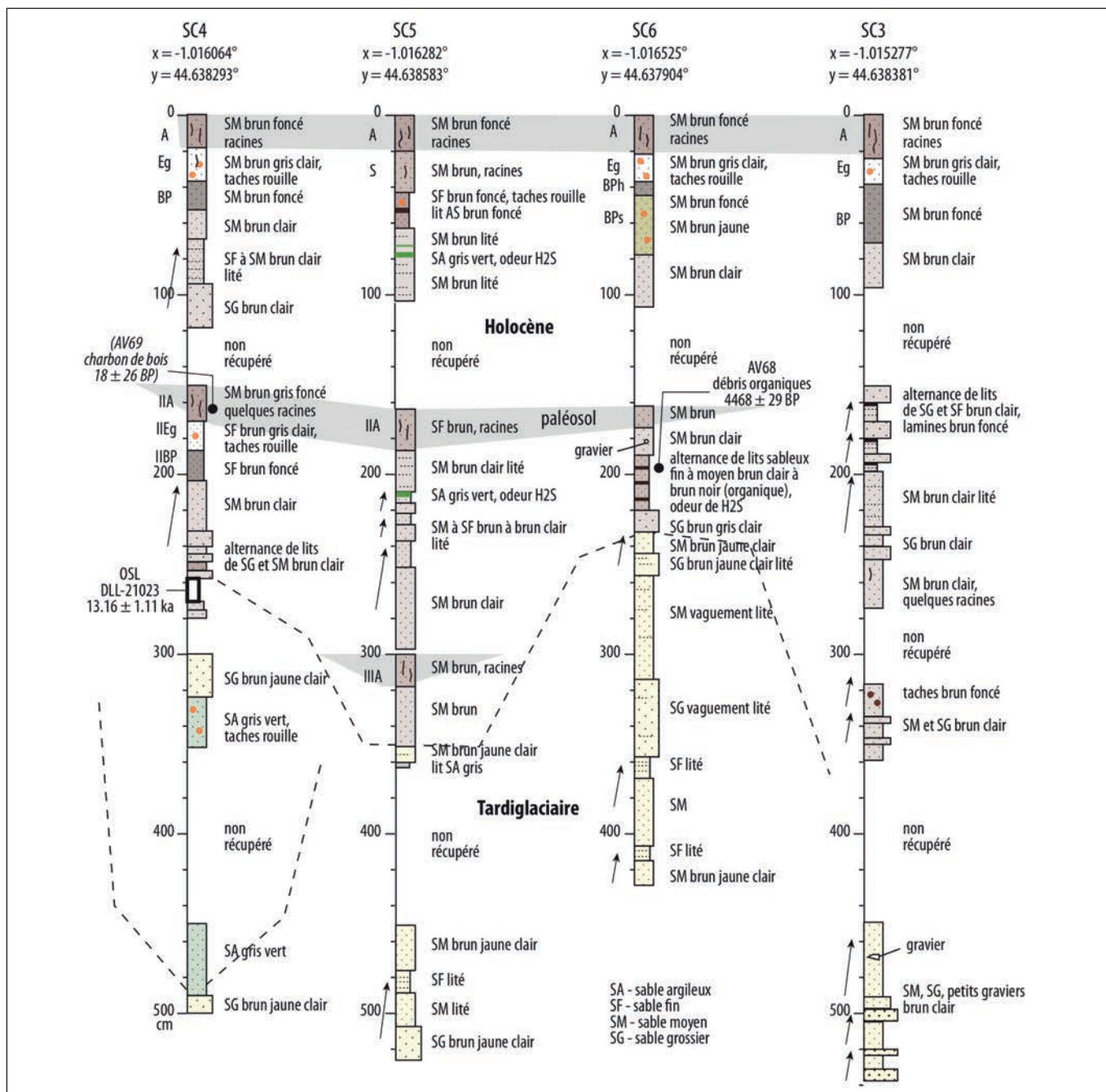
L'étude géologique montre que la parcelle étudiée est localisée sur une partie relativement ancienne du delta de la Leyre, en bordure des marais. Des carottages par battage ont été effectués sur la partie nord de l'emprise (cf. fig. 2). L'âge obtenu dans la carotte SC4 vers 2,6 m de profondeur indique que la sédimentation était active dans ce secteur au moins depuis le Tardiglaciaire et s'est poursuivie tout au long de l'Holocène, avec une période d'arrêt et de développement d'un sol. Ce sol enfoui reste non daté ; d'après l'âge radiocarbone obtenu dans la carotte SC6, il se serait formé après ~5 ka cal BP, c'est-à-dire au plus tôt au cours de la Protohistoire.

Résultat de la datation OSL des sables de la carottes SC4 à 2,6 m de profondeur (E. Andrieux, University of Durham).

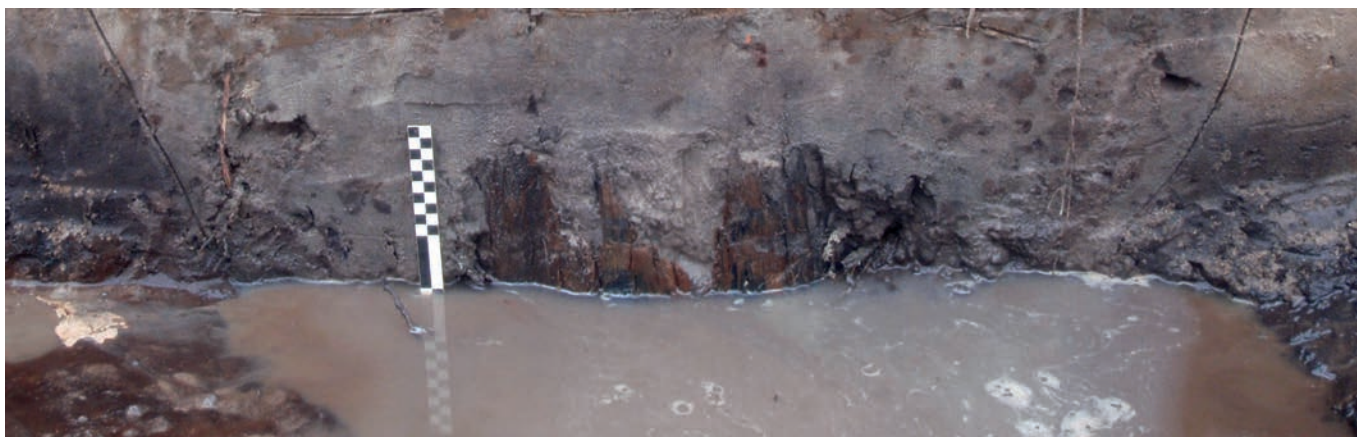
Sample	Lab Code	Alpha dose rate (Gy/ka)	Beta dose rate (Gy/ka)	Gamma dose rate (Gy/ka)	Cosmic dose rate (Gy/ka)	Total Dose rate (Gy/ka)	De (Gy)	Age (ka)
Le Teich 4	DLL21023	0.018 ± 0.005	0.61 ± 0.03	0.338 ± 0.033	0.152 ± 0.015	1.117 ± 0.048	14.7 ± 1.07	13.165 ± 1.11

Pendant la période historique, cette zone très peu élevée par rapport au delta devait être fréquemment recouverte par les crues de la Leyre. Néanmoins, le développement d'un podzol en surface, associé aux vestiges d'une occupation médiévale, indique qu'elle était stabilisée et ne recevait plus d'apport sédimentaire significatif.

Cavalin Florence et Bertran Pascal



LE TEICH - Rue du Pont Neuf. Fig. 1 : TR 14, St 028 : base de la coupe avec objet en bois (© F. Cavalin, Inrap).



LE TEICH - Rue du Pont Neuf. Fig. 2 : Stratigraphie schématique des carottes SC3 à 6 et localisation des échantillons prélevés pour datation (© P. Bertran, Inrap).



Cette nouvelle phase de prospection sur le territoire communal de La Teste-de-Buch a permis un suivi de plusieurs sites archéologiques menacés par l'érosion côtière, particulièrement active au niveau de l'exutoire du Bassin d'Arcachon. Trois secteurs clés ont été surveillés : la dune du Pilat et plus au sud les plages du Petit Nice et de la Lagune.

■ **Dune du Pilat**

**Les paléosols protohistoriques**

Dans la partie nord de la dune l'ensemble des sites continue à livrer du mobilier au cours de la phase éolienne hivernale. L'élément le plus cohérent a été

découvert dans la partie sud de la cuvette du site Pr9, il s'agit de plusieurs fragments d'un vase de stockage (cf. fig. 1) mis au jour dans la partie inférieure du paléosol Ib. Ce récipient possède au moins deux petites anses sous la lèvre. Attribuable à l'Age du Bronze Moyen, il est caractérisé par un décor de cordons verticaux avec traces de digitations qui couvrent toute la panse. Il est.

**Le paléosol Moderne dit paléosol III**

Sur l'ensemble des sites suivis sur cet horizon, seulement deux ont permis des observations stratigraphiques.



Figure 1 : Dune du Pilat, site Pr9 sud, vase du Bronze Moyen.



Le site S12, situé à l'extrémité nord de la dune, a révélé un foyer. Il est caractérisé par une sole rubéfiée qui vient au contact d'un important amas coquillier suivi depuis plusieurs années. La stratigraphie (cf. fig. 2) montre que ce foyer vient recouvrir la bordure de l'amas coquillier tout en fonctionnant avec la partie centrale de ce dernier. C'est la deuxième fois que ce site livre une association foyer et amas coquillier. Ces foyers pouvaient avoir une double utilisation, d'une part faciliter l'ouverture des bivalves (au contact d'une surface chaude les bivalves s'ouvrent d'eux-mêmes) afin de faciliter la récupération du mollusque, et d'autre part préparer la mixture qui permettait de conserver et donc de transporter les mollusques dans de bonnes conditions. La chronologie de ce site couvre l'ensemble du règne de Louis XIV.

Le site S18, positionné dans la partie sud de la dune et daté du XVI<sup>e</sup> siècle, a été identifié comme une zone de transformation de la résine naturelle notamment par filtrage et cuisson. L'érosion active au niveau du foyer principal a permis d'en faire une stratigraphie complète (cf. fig. 3). Cette dernière montre cinq états successifs du foyer qui surmontent une couche de sable rubéfié qui montre le rayonnement de chaleur dégagé par cette structure de combustion.

Le paléosol IV, qui correspond à l'ensemencement en pin maritime de la dune de la Grave au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a révélé les restes de la base d'une charbonnière dans sa partie sud.

#### ■ **Plage du Petit Nice**

A flanc de dune sur un paléosol à peine discernable qui culmine à une dizaine de mètre, de nombreux fragments de *dolia* imprégnés de goudron sont régulièrement dégagés par l'érosion éolienne. Ce site,

PN1, a révélé cette année un important fragment de bord de *dolium* à large bourrelet sommital. Ce site de production de goudron végétal est attribuable à la période gallo-romaine ou au Haut Moyen Age.

#### ■ **Plage de la Lagune**

Les sites archéologiques sont, sur ce secteur soumis à une importante érosion, concentrés sur les deux paléosols qui se trouvent sur l'estran.

Celui qui ondule sur le haut de plage a révélé en 2019 un site de production de sel du début de l'Age du Bronze (Lag6). Il occupe un linéaire de 15 m et sa séquence stratigraphique atteint dans sa partie centrale une amplitude d'un mètre. Il présente au moins trois phases d'occupation distinctes, la dernière étant caractérisée par une impressionnante couche de briquetage. Ce site a été partiellement fouillé à l'automne 2021 avec une autorisation du DRASSM. Il se compose de trois espaces distincts, une zone réservée à la filtration de la saumure avec trois fosses reconnues, un vaste espace dédié aux foyers servant à la concentration de la saumure et un secteur réservé à la cuisson des augets. Il s'agit, à ce jour, du site protohistorique le plus vaste découvert dans la région d'Arcachon.

Ce travail de prospection, initié depuis presque deux décennies, commence à permettre de dresser des synthèses non seulement sur les occupations humaines qui se sont succédées depuis la fin de la Préhistoire dans ce secteur côtier, mais aussi sur l'interaction de ces différentes populations avec le milieu dans lequel elles vivaient.

Jacques Philippe



La Teste-de-Buch - Figure 2 : Dune du Pilat, site S12, stratigraphie partielle. demi-page, couleur



La Teste-de-Buch - Figure 3 : Dune du Pilat, site S18, stratigraphie du foyer principal. demi-page, couleur

Gallo-romain

## VAYRES 125 avenue de Libourne

L'assiette du projet de construction d'une piscine s'inscrit dans un secteur où des prospections archéologiques ont mis en évidence des vestiges de l'Antiquité.

Le substrat correspond à la terrasse alluviale FW.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) s'est traduite par le creusement d'une tranchée jusqu'au toit de la terrasse. A défaut de vestiges archéologiques structurés, un sol de culture enterré, fossilisé par une dynamique colluviale, a pu

être mis en évidence à 0,60 m sous le sol actuel, dans un contexte de bordure de terrasse. Ce sol de culture est probablement antique d'après les éléments céramiques contenus dans les colluvions qui le surmontent.

La présence d'éléments céramiques dans les colluvions alimente par ailleurs l'hypothèse d'un site antique à l'ouest de l'emprise, entre le cours d'eau du Gestas et l'emplacement du diagnostic.

Gineste Marie-Christine

Gallo-romain,  
Bas Moyen Âge

## VAYRES Chemin du Prieuré - Rue du Menaut

Le diagnostic archéologique a été provoqué par un projet de construction de lotissement à proximité du prieuré de Saint Pardon.

Celui-ci a été mentionné par Léo Drouyn dans ses Promenades archéologiques dans le département

de la Gironde ainsi que dans l'Histoire de Vayres de A. Videau.

Ces sources évoquent la découverte de fragments de colonnes, de chapiteaux en marbre, de tuiles autour de la chapelle du prieuré, indiquant que le prieuré

aurait été construit à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle à l'emplacement d'un édifice gallo-romain.

Sur une surface de 13237 m<sup>2</sup>, les tranchées ont couvert au total 7,1 % de la surface accessible.

Ont été mis au jour deux fosses, une fondation de muret, un fossé parcellaire se rapportant à l'Antiquité et à l'occupation du couvent lorsqu'ils sont datés. A l'exception d'un fossé parcellaire, les

vestiges archéologiques ont été localisés dans une seule tranchée au plus près de l'ancien prieuré. Ils se résument à une fosse ou dépression incluant des fragments céramiques compris entre l'Antiquité et la fin du XIVe ou le XVe siècle et à un muret de datation indéterminée.

Gineste Marie-Christine

---

**VILLENAVE D'ORNON**  
**Aqueduc antique, pile d'Arche**  
**Chemin de Sarcignan**

---

Notice non parvenue.

Charpentier Xavier (MC)



**NOUVELLE-AQUITAINE  
GIRONDE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 2 1**

N°						N°	P.
027821	ANGLADE - BRAUD-ET-SAINT-LOUIS - SAINT-ANDRONY - SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	Secteur des Marais entre Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde	LOPES Richard	DOC	PRT		320
028075	BUDOS, LANDIRAS, LEOGEATS, PUJOLS	Tuco de la Mothe	BERRONE Morgane	BEN	PRT		321
028097	ISLE-SAINT-GEORGES et communes limitrophes	Prospection	MAUDUIT Thierry	BEN	PRM	41	322

# ANGLADE, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS, SAINT-ANDRONY, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE Secteur des Marais entre Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde

Néolithique à  
Époque moderne

Les marais de Saint-Ciers-sur-Gironde sont localisés sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, à la limite des départements de la Gironde et de la Charente-Maritime.

En 2021, une opération de prospections pédestres et géophysiques menée sur les communes de Saint-Androny et Anglade (33), à travers quatre fenêtres d'interventions, a permis la récolte de données nouvelles permettant de mieux appréhender l'occupation humaine.

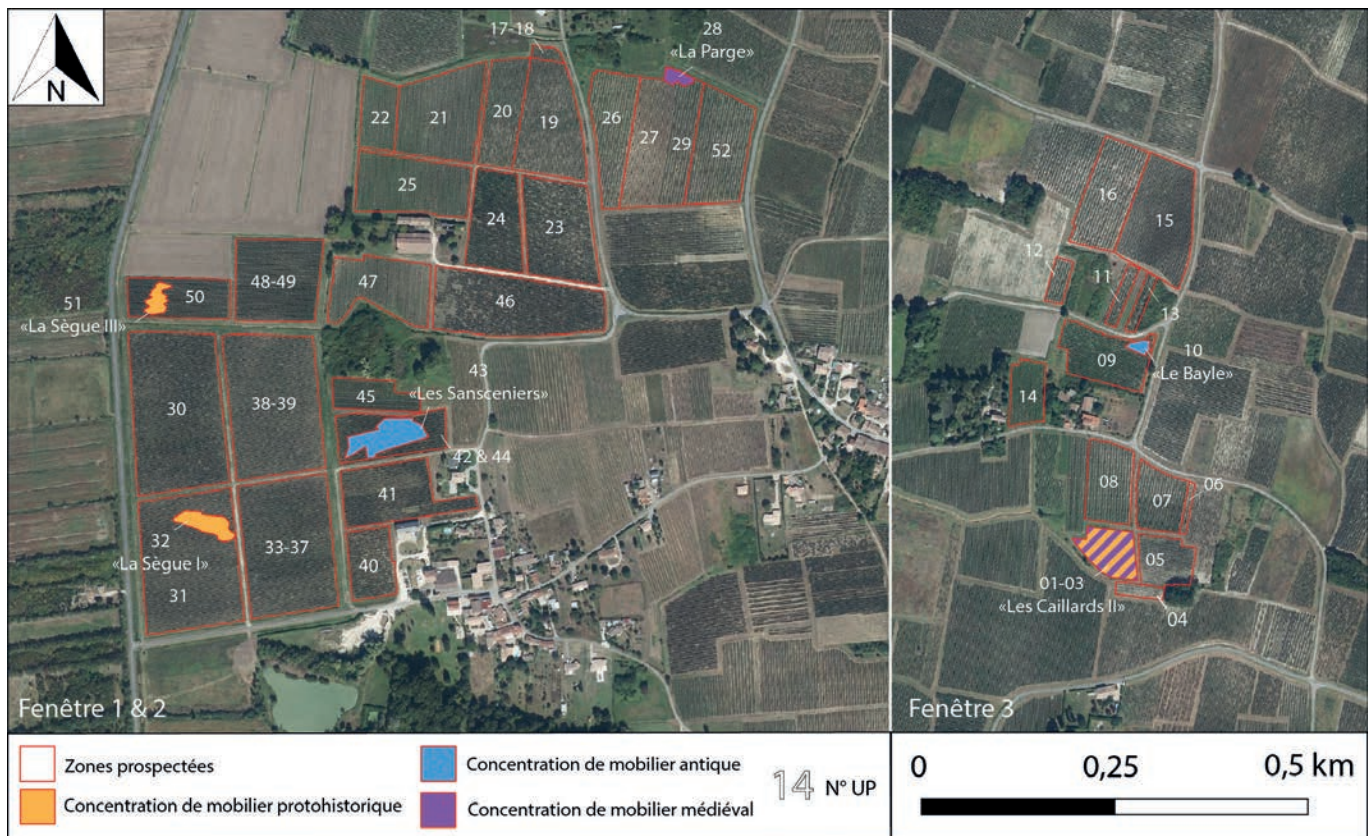
Outre un bruit de fond du néolithique à l'époque moderne, les concentrations de mobilier repérées en prospection pédestre permettent une focale sur quelques périodes spécifiques de l'occupation des marais.

Le second Âge du Fer est marqué par une intense activité de production du sel. Les témoins archéologiques (fragments de fours, de récipients à sel, « copeaux » d'argile cuite et terres rouges) ont été observés notamment sur trois sites identifiés au cours des prospections : « Le Ménaudat » et « La Sègue I », déjà connus, ainsi que « La Sègue III ». La dispersion

du mobilier suggère une organisation fonctionnelle et spatiale spécifique des ateliers.

L'antiquité est représentée par la villa du « Bayle » dont les vestiges ont pu être à nouveau remarqués pendant l'opération. Une concentration importante de céramique antique a aussi été collectée aux « Sansceniens », à proximité directe des ateliers salicoles. Enfin, des vestiges du Haut Moyen Âge ont été reconnus aux lieux-dits « La Parge » et « Les Caillards II ». Ces derniers sites éponymes attestent une présence humaine jusqu'alors suggérée seulement par de rares découvertes isolées. Aux « Caillards II », la densité de mobilier est importante et un lot conséquent de tessons indique une occupation à la protohistoire.

Les prospections géophysiques ont été menées sur le site de « La Patte d'Oie ». D'anciens curages dans le canal Saint-Georges qui le borde au nord ont révélé une stratigraphie couvrant les périodes du néolithique à l'antiquité. Concernant cette dernière, une importante construction en pierre de taille traverse la rive sud du canal.

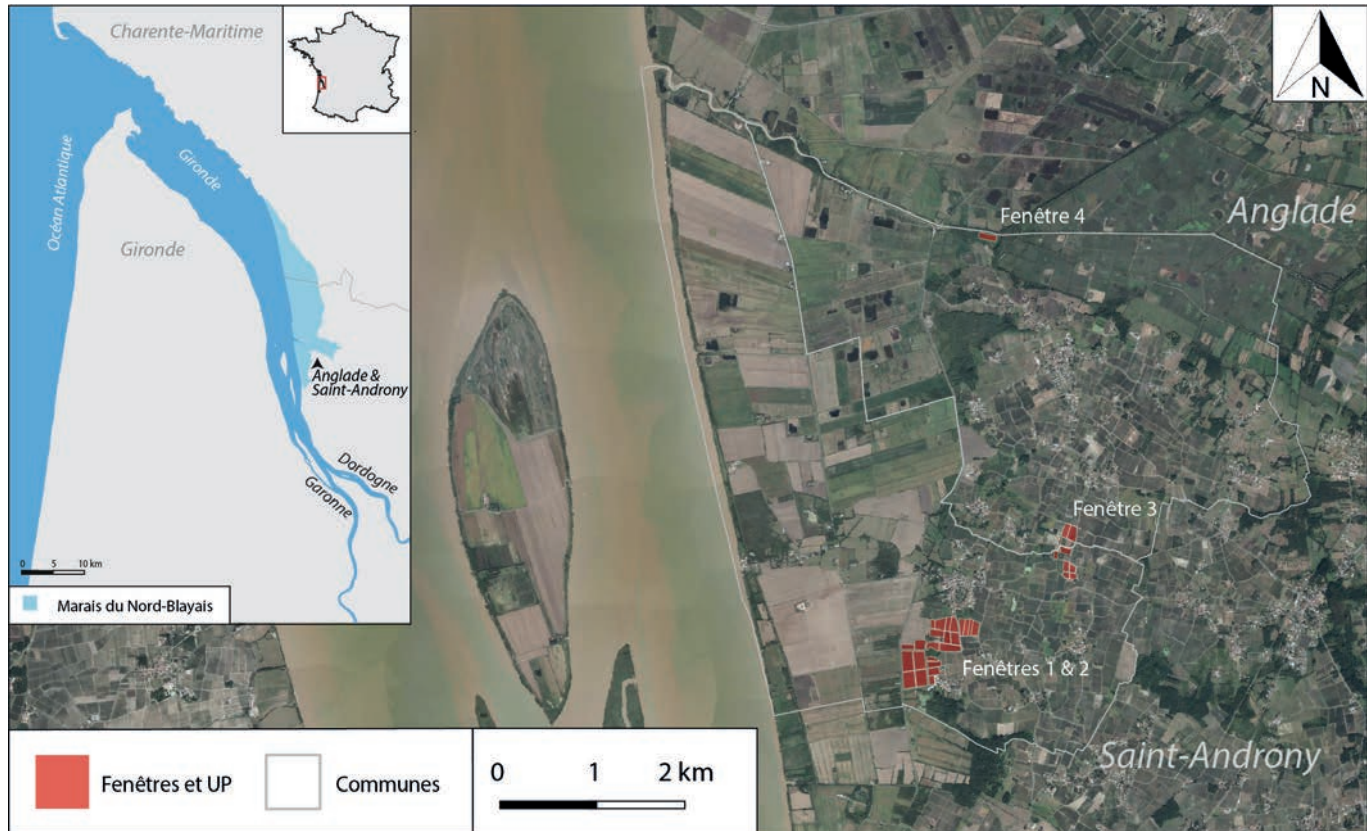


Localisation des sites.

Le second Âge du Fer, quant à lui, se distingue par environ un mètre de terre rouge et de mobilier caractéristique de la production du sel. Le passage du magnétomètre a permis de détecter plusieurs anomalies interprétées comme des potentiels fours ou fosses de travail liés à l'activité salicole.

Cette opération, soutenue par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, s'inscrit dans le cadre de deux programmes de recherches menées au laboratoire Ausonius (UMR 5607) : les projets « PORTAGE » (dir. A. Colin) et « Ecocest » (dir. F. Verdin).

Lopes Richard



Localisation des fenêtres d'intervention.

## BUDOS, LANDIRAS, LÉOGEATS, PUJOLS Tuco de la Mothe

Ce projet constituait la suite d'un travail universitaire afin d'élaborer une méthodologie de recherche en archéologie funéraire et de documenter les pratiques funéraires des sociétés de l'Âge du Fer (IXe av. – 1er ap.). Le Sauternais, entre les groupes de la vallée de la Leyre, de Moyenne Garonne et des Landes, a été peu exploré et comporte peu de données relatives à la protohistoire. L'objectif était de vérifier si cela relevait d'une absence « réelle » de sites en raison de pratiques funéraires laissant peu de traces, ou bien s'ils étaient difficilement repérables dans le paysage.

En 2020, l'exploitation des dalles Lidar de l'IGN a permis d'identifier neuf points d'intérêts situés dans les communes de Budos, Landiras, Léogéats et Toulence. Deux sites étaient déjà mentionnés par diverses sources, le Tuco de la Mothe à Budos et le

tumulus de Laulan à Léogéats. Le profil altimétrique et le diamètre des structures comportant encore une élévation nous ont permis d'établir des comparaisons avec une typologie des nécropoles tumulaires définie lors de notre travail. Plusieurs d'entre elles présentaient des dimensions similaires aux tertres connus dans les groupes de la vallée de la Leyre, de Moyenne-Garonne ou des Landes.

La vérification des données sur le terrain a été possible pour six de ces entités, les trois dernières étant situées dans des zones où la couverture végétale très dense empêchait l'accès aux structures. Le Tuco de la Mothe à Budos est en partie détruit. Le tumulus de Laulan à Léogéats s'insère dans un vaste cadre et est entouré de trois structures demeurant inaccessibles, cela est problématique car la zone pourrait s'apparenter





L'élévation de Landiras, direction N-E. (Cliché : M. Berrone).

à une nécropole d'après les images LiDAR. Hormis ces deux sites déjà connus, seule la structure observée à Landiras s'est avérée intéressante. Il s'agit d'une élévation circulaire avec une rupture de pente très nette en direction Nord-Ouest et se distinguant des élévations naturelles des pinèdes. Aucun mobilier archéologique ne remontait à la surface et le sol sableux était recouvert d'une couche d'humus sur une trentaine de centimètres. Il pourrait s'agir d'un tumulus isolé comprenant peu de mobilier comme c'est parfois le cas dans les Landes. Les autres entités étaient liées à des aménagements modernes. Il conviendrait de réaliser des investigations archéologiques supplémentaires afin de mieux documenter la structure de Landiras et d'accéder aux entités inexplorées de Léogéats.

Berrone Morgane

Gallo-Romain, Moyen Âge,  
Période récente

## ISLE-SAINT-GEORGES et communes limitrophes

Cette nouvelle campagne de prospection inventaire s'affiche dans la continuité des recherches précédentes (fouilles Colin 2009 à 2014, prospections Mauduit depuis 2004). Débutée sur le seul site de l'Isle-Saint-Georges, la thématique de recherche s'est étendue ces dernières années sur les communes limitrophes de Saint-Médard-d'Eyrans, Ayguemorte-les-Graves et Beautiran. Il s'agit d'obtenir une cartographie de plus en plus précise de l'occupation humaine de ce secteur marqué par les voies de communication antiques, fluviales et terrestres. Le deuxième objectif est de mieux caractériser les sites connus et d'affiner leurs chronologies respectives.

Cette année 2021 n'a pas donné lieu à des opportunités d'observation sur la commune d'Isle-Saint-Georges. Ce sont donc les parcelles du château Haut-Calens à Beautiran, entre les lieux-dits Pajas et Calens, et le site Antique de Cauban-Ouest à Saint-Médard-d'Eyrans, qui ont concentré la totalité des recherches.

### ■ SAINT-MÉDARD-D'EYRANS - VILLA antique de « Cauban-Ouest »

En 2021, certaines parcelles de culture ont été arrachées et labourées. Les prospections se sont donc concentrées sur ces secteurs. Comme cela est observé lors de chaque campagne, le très mauvais état de conservation et le fractionnement de la céramique, dus au travail du sol, n'ont pas permis la collecte d'éléments notables ou de formes typologiques caractéristiques, le corpus collecté fait état de 105 objets, dont douze artefacts dont six d'époque Antique, deux d'époque Mérovingienne, le reste étant plutôt rattaché

aux époques Médiévale et Moderne ; 19 plombs de filet de pêche dont quatre du type B ISG, quatorze du type A ISG et un lest globulaire en plomb à perçage central ; onze monnaies modernes ; quatre monnaies médiévales ; une monnaie carolingienne ; 57 monnaies romaines ; une monnaie indéterminée

La fourchette chronologique des monnaies romaines s'étend du 1<sup>er</sup> siècle avec deux demi-dupondius d'Auguste et Agrippa (27 av. J.-C. à 14 AD) et un semi de Tibère à l'Autel de Lyon (12-14 AD), à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle avec deux maiorina réduites de Constance II émises entre 355 et 361 AD.

On note toutefois la forte représentation du monnayage du IV<sup>e</sup> siècle (34 ex) mais également de l'Empire gaulois (14 ex), soit 84 % de l'ensemble du monnayage romain. C'est bien cette période du III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle qui marque la phase la plus active du site, mais les trois exemplaires du début 1<sup>er</sup> siècle AD, qui s'ajoutent aux six monnaies du Haut-Empire précédemment recueillies, pourraient indiquer une phase d'édification plus précoce, même s'il faut garder à l'esprit que certains de ces numéraires ont pu circuler sur une longue période après leur émission. Certains éléments métalliques et céramiques datables du 1<sup>er</sup> siècle, répertoriés lors des autres campagnes de prospections, plaident également pour une implantation du site au cours de cette phase précoce.

Le hiatus chronologique dans la représentation monétaire des périodes 3 à 12 (54-259 AD) ne trouve pas encore d'explication évidente. Cette indigence ne pouvant être contestée par d'autres marqueurs chronologiques fiables (céramiques, parures) pour cette période alors que le site semble avoir été occupé

dès le 1er siècle, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un changement d'affectation de la structure, de son expansion à partir du milieu du IIIe siècle, ou d'une phase d'abandon du site avec réoccupation ultérieure.

Enfin, les agrafes à double crochet constituent les premiers éléments de la période VIIe-VIIIe siècles jusque-là encore jamais représentée sur ce site. Ces artefacts sont peut-être à mettre en relation avec la nécropole mérovingienne repérée à peu de distance, au niveau de l'église du bourg.

#### ■ **BEAUTIRAN - Château Haut-Calens à Pajas**

Comme pour les prospections 2017 et 2018, l'indigence de céramiques et d'éléments d'architecture montre que nous ne sommes pas en présence de sites ou de structures d'habitats clairement situés et identifiés. Quelques tendances et éléments de réflexion se détachent toutefois dans les observations relevées :

- Les monnaies romaines sont nettement représentées avec 24 unités qui s'ajoutent aux 43 exemplaires des campagnes 2017 et 2018, soit un total de 67 monnaies. L'indice de fréquence (ou indice de pertes) montre une dominante de la période du IIIe siècle AD et de l'empire Gaulois (période 13 de l'histogramme 2).

- Une concentration flagrante de monnaies romaines est à noter sur 300 m<sup>2</sup> de la parcelle 37 et au sud de la parcelle 36. En l'absence d'autres éléments, en particulier de céramiques, il est difficile de se prononcer sur les raisons de cet ensemble de 17 monnaies dont la chronologie est dominée par le IIIe siècle AD.

- Parmi les monnaies médiévales, peu nombreuses (six exemplaires en plus des quatre trouvées en 2018), on peut extraire les quatre deniers d'Edouard 1er d'Angleterre du même type, frappés à Londres. Cet ensemble cohérent, au-delà du type monétaire intéressant, est remarquable par le positionnement particulier de ces monnaies qui semble suggérer la perte d'une bourse ou la dissimulation d'un petit pécule quelque peu éparpillé par les travaux agricoles.

- La dispersion et la large représentation du monnayage Moderne (XVIe-XVIIIe siècles) est cohérent avec ce qui peut être observé par ailleurs lors de prospections hors contexte d'habitat ou d'occupation caractérisée. Il n'y a pas d'informations cruciales à tirer de ces données.

- Les nouveaux éléments de parure de l'Antiquité tardive/Haut Moyen Âge (période mérovingienne) méritent une attention particulière du fait de leur rareté hors contexte funéraire, et dans ce secteur géographique de la rive gauche de la Garonne. Ainsi, trois types d'artefacts de cette période sont maintenant représentés : l'ardillon de plaque boucle trouvé en 2017, la fibule ansée symétrique à plateaux pseudo-scutiformes, l'agrafe à double crochets de même typologie que les deux exemplaires de Cauban-Ouest. Leur présence dans ce secteur ne trouve pas d'explication évidente dans l'état actuel des connaissances.

Mauduit Thierry